

Plus solidaires que jamais

Assemblée générale  
AIACE France  
NANTES

## Assemblée générale

Nantes, 2 avril 2023

page 5



## Les enjeux européens actuels

page 24



## ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Jacques Babot,  
Secrétaire général  
AIACE-France



Marie-Claude Blin,  
Vice-Présidente  
AIACE-France



Jacques Bonafons,  
Alpes Maritimes, PACA



René Guth,  
Président  
AIACE-France



Francis Gutmann,  
Bas-Rhin, Grand Est



Éveline Lang,  
Bas-Rhin, Grand Est



Serge Lebel,  
Ile-de-France,  
Hauts-de-Seine



Jean Meyer-Roux,  
Ardèche, Auvergne-  
Rhône-Alpes



Hervé Moritz,  
Président du Mouvement  
européen France



Danae Penn,  
Gers, Occitanie



Ambroise Perrin,  
Bas-Rhin, Grand Est



Jean-Pierre Pétillon,  
Secrétaire général  
adjoint AIACE-France



Fernand Sauer,  
Bouches-du-Rhône,  
PACA



Brigitte Soudier-Royer,  
Vaucluse, PACA



Philippe Tabary,  
Nord, Hauts-de-France



Michèle Thozet,  
Alpes-Maritimes, PACA



Isabelle Tranchant,  
Hauts-de-France,  
Pas-de-Calais



Catherine Vieilledent,  
Belgique



Jacques Vonthron,  
Haute-Garonne,  
Occitanie



Franco Zampogna,  
Franche Comté,  
Grand Est

Nos 20 contributrices et contributeurs de l'INFO 46 ne sont pas seul(e)s à avoir collaboré à la revue ; nous avons aussi donné la parole dans ces colonnes à cinq nouveaux Bénévoles (page 13) de l'AIACE France ainsi qu'aux cinq membres de notre Comité dont les fonctions et missions sont nouvelles ou bien ont évolué (page 18).

**Éditeur responsable**  
René Guth

**Rédaction**  
Jacques Vonthron

**Comité de relecture**  
Annie Javel-Frament  
Michèle Thozet  
Isabelle Tranchant  
Louis Baumard

**Secrétariat**  
Guérolée Legros

**Design Graphique**  
Elena Suarez Cueto - OIB

**Impression et expédition**  
OIB - Commission européenne

**Collaboration artistique et photographique** Jacques Babot. La plupart des photographies et illustrations sont issues des photothèques personnelles des membres du Comité ; elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord expresse de leurs auteurs. La provenance des autres photos est indiquée.

**Contact**  
AIACE-France  
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris  
Téléphone - 07 67 61 44 43  
Email - aiace.france@wanadoo.fr  
www.aiace-fr.eu

La revue semestrielle de l'info est publiée par l'Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne, section France, à destination de ses adhérents. Les avis exprimés dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

## SOMMAIRE

<b>Le mot du Président</b> - René Guth	4
<b>La vie de l'AIACE France</b>	
Assemblée Générale (Nantes) 2 avril 2023 - Jacques Babot	5
Balades Nantaises 2 et 3 avril 2023 - Jean-Pierre Pétillon	6
Séminaire de formation des bénévoles de l'AIACE France (Nantes) 31 mars au 1 avril 2023 - Brigitte Soudier-Royer, Michèle Thozet	10
Les Bénévoles en région : Témoignages et rencontres régionales	13
Nouvelle répartition des fonctions et missions de certains membres du Comité - Jacques Vonthron	18
EU Login et connexion à Teams After EC - Éveline Lang	20
Vous avez dit RGDP ? - Isabelle Tranchant	21
Prothèses auditives - Jacques Babot	22
<b>L'Europe</b>	
Les enjeux européens actuels - Hervé Moritz	24
<b>Nous avons fait l'Europe</b>	
L'harmonisation pharmaceutique européenne - Fernand Sauer	26
Une Europe bien affranchie - Philippe Tabary	28
Stolperstein - Francis Gutmann	29
Téledétection spatiale en agriculture - Jean Meyer-Roux	30
<b>Après la vie active...</b>	
La Femme européenne au Moyen-Âge - Danae Penn	32
Concilier deux enthousiasmes : gouvernance locale et Europe - Marie-Claude Blin	34
Les Albilympics 2023 à Metz - Franco Zampogna	36
<b>Des écrivains aux convictions européennes</b>	
Pierre Abélard, Nantais - Ambroise Perrin	38
Nathalie Loiseau - Catherine Vieilledent	41
Le vieil homme et l'horloge - Jacques Bonafons	43
<b>Une nouvelle rubrique : galerie photos des lecteurs</b>	
Ambroise Perrin	44
<b>Modernisation du site web</b>	
Serge Lebel, Franco Zampogna, Jacques Vonthron	45
<b>Le mot du Secrétariat</b>	
Jacques Babot, Guérolée Legros	46
<b>Le mot de la Rédaction en Chef</b>	
Jacques Vonthron	46

La rédaction des articles de ce numéro a été finalisée le 7 juin 2023.



6



13



24



30



43

LE VIEIL HOMME  
ET L'HORLOGE

POINT DE VUE

**A**u premier semestre de cette année nous avons commencé à dérouler notre programme de travail dont je vous avais esquissé les lignes principales dans mon édito de l'INFO 45. Nous avons privilégié l'humain afin de créer plus de proximité et de liens entre nos bénévoles et vous. Pour ce faire, le séminaire de formation tant attendu a pu se tenir à Nantes juste avant l'Assemblée générale statutaire. Malgré les "embarras de circulation", la majorité des candidats a pu rejoindre la capitale bretonne ou des pays de Loire (!), et nous avons pu former une trentaine de nouveaux bénévoles. Ceci représente un quasi-doublement des effectifs de notre réseau. Ils/elles ont été directement mobilisés afin de renforcer le maillage de notre présence sur le territoire. Vous en trouverez la liste dans ce numéro ainsi qu'un large compte-rendu de la formation, soutenue financièrement par l'AIACE International. Bravo collectif au team pédagogique. Sans temps morts, des rencontres avec les délégués et leurs nouveaux bénévoles ont déjà eu lieu dans les régions afin de les intégrer dans les équipes existantes et d'agir au plus près de leurs adhérents.

Humain encore via l'Assemblée générale qui s'ensuivit. Plus de 100 membres avec leurs accompagnants ont participé au programme de deux jours concoctés par le comité avec le soutien indéfectible de notre GO local, le Secrétaire Général-adjoint que je remercie une fois encore pour son dévouement sans compter. J'observe que confier l'organisation locale de nos rencontres annuelles à des barbus, d'abord Jacques Vonthron à Toulouse puis Jean-Pierre Pétillon à Nantes donne de très bons résultats. Le début d'une chronologie ? L'avenir nous éclairera !

Humain toujours, puisque l'AG a voté une résolution soutenant l'initiative de la délégation PACA de verser le solde de son compte régional récemment

clôturé à la fondation de France qui intervient auprès de la population civile ukrainienne réfugiée en région PACA.

Nous allons maintenant concentrer nos efforts sur les outils destinés à épauler nos équipes et à vous faciliter le mieux possible le virage digital et de la disparition du support papier, nouveau credo des institutions. La première ligne d'action, paradoxalement consistera à se battre pour le maintien d'un canal papier en toutes circonstances ! Soyez rassurés. Toutefois, sous l'impulsion du webmestre (ou "webmaster") et de quelques collègues experts, nous préparons une refonte-modernisation du site internet de la section. D'ici la fin de l'année, notre intention consiste à revisiter la salle des machines puis viendra la phase de la conception de notre site (ou "webdesign") avec un maximum de liens vers le site de l'AIACE-International dans le but d'éviter les doublons et de profiter de leur bibliothèque documentaire multilingue. Afin de remodeler notre site en accord avec vos souhaits et attentes, votre utilisation/non-utilisation du site internet actuel, nous lançons un sondage flash dans ce magazine (voir page 42).

Enfin, sur un plan plus politique, nous développerons davantage nos liens opérationnels avec le Mouvement Européen France dans la perspective d'une participation pro-active à la campagne des élections européennes qui commencera à l'automne.

Vaste programme qui m'incite à vous souhaiter de très bonnes vacances d'été en excellente santé avant de reprendre le flambeau à la rentrée.

Notre magazine INFO semestriel vous parvient dans la boîte aux lettres avant la coupure estivale, grâce à l'excellent travail de composition, d'impression et d'envoi postal de l'OIB. ■

*René Guth*

## Une assemblée générale à Nantes *par Jacques Babot (Secrétaire général)*

Une assemblée générale à Nantes ?! Une ville improbable, célèbre plutôt pour ses prisons où l'on fait la fête et pour ses ponts où l'on danse toute la nuit. . . La section France de l'AIACE l'a pourtant organisée, un dimanche, et en plus le lendemain du 1er avril !

Après Toulouse qui fut un grand moment, il y a un an, le défi de l'organisation locale a été relevé de main de maître par Jean-Pierre PÉTILLON. AG formelle, mais surtout moments de convivialité dans le contexte des visites organisées par Jean-Pierre à Nantes et dans ses environs. (Voir son article dans cette édition d'INFO).

Dès 8:30 et durant les pauses café, un atelier informatique animé par Éveline LANG était organisé pour rafraîchir la mémoire sur les connexions possibles à EU Login !

À peine l'accueil terminé, René Guth, notre Président, a présenté les orientations et les nouvelles actions qui nous attendent pour cette année 2023. Forte de presque 1500 adhérents, notre section devient très importante, ce qui a pour conséquence une augmentation considérable des demandes pour des interventions mobilisant le réseau des bénévoles. . .

La présidente de l'AIACE internationale, Dominique Deshayes, est alors intervenue en différé pour nous souhaiter un bon travail, mais surtout un moment précieux de convivialité et d'échanges fructueux. L'action de l'AIACE internationale est, avant tout, d'aider les sections nationales, sans interférer avec leur fonctionnement, tout en permettant une relation privilégiée et continue avec les Institutions.

Sans perdre une minute, Marie-Claude Blin (Vice-Présidente de AIACE France) et Olivier Brunet (Chargé des relations avec le Mouvement Européen France, MEF) introduisent Hervé Moritz, Président du MEF.

Après cette présentation, les participants à l'AG ont-ils été convaincus d'être plus actifs sur leurs territoires en coopération avec les sections locales du MEF ? Certainement, à en croire les innombrables questions qui fusaient de toutes parts dans la salle !

Puis ce fut l'assemblée générale formelle avec la présentation du rapport d'activité, la présentation des comptes 2021-2022, le rapport des vérificateurs aux comptes et finalement le projet de budget 2022-2023. Toutes les résolutions concernant ces différents points ont été votées à l'unanimité par l'AG ! ■

**Flasher le code QR ci-dessous pour accéder à tous les documents de l'assemblée générale.**



**Documents AG**



**Diaporama AG**



# Des visites : Nantes, Chantiers de l'Atlantique, "Terre de Sel"

par Jean-Pierre Pétilon (Secrétaire général adjoint)

## Le mot du G.O.

Quand le comité de l'AIACE-France a envisagé, fin octobre 2022, d'organiser à Nantes le séminaire de formation des bénévoles et l'assemblée générale annuelle de notre association, j'ai ressenti un certain vertige face à l'ampleur de la tâche. Jusque fin mars, ce furent quelques semaines très intenses marquées par de nombreux tâtonnements afin d'essayer de concilier des impératifs multiples. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Guénelée et de Jacques. Merci à eux.

## Visites de Nantes

Deux types de visites ont été retenues : la visite du Vieux Nantes avec un guide et la visite des Machines de l'île avec un guide spécifique. Nous étions une soixantaine à vouloir arpenter les rues du centre-ville en trois groupes. Désormais plus personne n'ignore que la Loire coulait au centre-ville et que l'Erdre se jetait dans la Loire près de l'actuelle place du Commerce. De 1926 à 1946 d'importants travaux ont été réalisés afin de combler deux bras de la Loire. La ligne de chemin de fer Nantes - Saint-Nazaire passe depuis dans l'ancien bras et sort à l'air libre à peu de distance de la gare. Le cours de l'Erdre, quant à lui, a été détourné par un tunnel creusé sous les cours Saint-Pierre - Saint-André.

La rivière se jette désormais dans la Loire par l'écluse Saint-Félix.

La topographie des lieux a changé mais les anciens bâtiments restent en place. Rue Kervégan (dans l'îlot Feydeau), nous avons pu admirer d'anciennes maisons d'armateurs ayant fait fortune dans le commerce triangulaire. Certaines de ces maisons, en bordure de l'îlot, ont bougé parce qu'elles reposent sur du sable. Leurs façades se sont déformées.

Place du Bouffay, à proximité de la statue du "Pas de côté" de Philippe Ramette, se situait l'ancienne prison de Nantes. Elle était à l'époque en plein centre-ville, au bord de la Loire, tout comme le château. Elle a disparu au 19e siècle. L'église Sainte-Croix, toute proche, est surplombée d'un campanile et d'un beffroi. Ce dernier abrite l'horloge et la cloche de l'ancienne tour du Bouffay détruite en 1848.

Nous avons cheminé ensuite jusqu'au château des Ducs de Bretagne avec, à l'extérieur, la statue en bronze d'Anne de Bretagne. Celle-ci fut deux fois reine de France, suite à ses mariages avec Charles VIII et Louis XII. La Bretagne sera définitivement rattachée à la France après le mariage de Claude (fille d'Anne de Bretagne) avec le futur François 1er. Désormais le château des Ducs de Bretagne appartient à la ville de Nantes. A l'intérieur, le logis a été restauré et permet

d'organiser des expositions. Le château abrite le musée de Nantes.

L'association "Les Anneaux de la Mémoire" naît à Nantes en 1991. Ses premiers projets s'intéressent à la ville, premier port français de traite négrière au 18e siècle. En 1992, l'association organise au château des Ducs de Bretagne l'exposition "Les Anneaux de la Mémoire". Cette exposition connaît un succès considérable avec plus de 400 000 visiteurs. Elle marque un tournant essentiel dans le travail de mémoire mené à Nantes et, à un niveau international, en vue de la reconnaissance de l'histoire du commerce triangulaire et de l'esclavage. Après le château, nous sommes passés devant la cathédrale Saint-Pierre malheureusement fermée depuis le 18 juillet 2020 suite à un incendie criminel qui a entièrement détruit l'orgue datant de 1620. Le grand orgue qui avait échappé aux destructions de la Révolution, à l'explosion de la poudrière du château, aux bombardements durant la Seconde Guerre mondiale et à l'incendie de la cathédrale en 1972 a cette fois été entièrement détruit. Les travaux de nettoyage terminés, la restauration de l'intérieur de l'édifice vient de commencer. Il faudra trouver le financement pour un nouvel orgue.



Saint-Nazaire-construction-navale @Bernard Biger

En passant ensuite par la place Royale, nous avons traversé le passage Pommeraye, lieu portant le nom du notaire qui l'a fait édifier en 1843. Ce passage commercial est surmonté d'une magnifique verrière et compte de nombreux commerces toujours en activité. C'est bien entendu une fierté de la ville. Un passage par la rue Crébillon (rue piétonne et commerçante), un arrêt devant le théâtre Graslin et la brasserie La Cigale ont permis aux courageux marcheurs de terminer la visite.

Un autre groupe de 17 personnes a pu visiter le site des Machines de l'île, voir évoluer le Grand Eléphant et monter sur le Carrousel des Mondes marins. Autant d'étranges créatures sorties de l'imagination fertile des concepteurs de toutes ces machineries, François Delarozziere et Pierre Orefice, coauteurs des Machines de l'île. Ils travaillent actuellement sur un héron géant qui devait rejoindre un "arbre aux hérons" installé dans la carrière Misery avant que ce projet ne soit arrêté faute d'un financement public pérenne. Le projet pourrait se poursuivre avec un mécénat d'entreprise.

### Dîner-croisière sur l'Erdre

Un des grands classiques des visiteurs à Nantes, c'est la découverte de l'Erdre encore appelée "la plus belle rivière de France". La compagnie des Bateaux Nantais possède plusieurs navires dont les deux plus grands permettent d'organiser des repas-croisière. Après l'assemblée générale et la visite de la ville, quoi de plus normal que d'avoir envie de s'asseoir un peu et de profiter d'un bon dîner ? Nous étions 81 à nous rendre en tram depuis le centre-ville jusqu'à la gare fluviale sur l'Erdre, pour embarquer sur Hydramour vers 20h30, après une photo de groupe sur l'embarcadère. Chacun ayant trouvé sa place auprès de ses amis, le navire a largué les amarres, fait un demi-tour sur place et pris la direction de Sucé-sur-Erdre. Les passagers ont pu passer un bon moment de détente et de convivialité en admirant les manoirs et autres domaines éclairés par les projecteurs du navire.

Hydramour a fait demi-tour au port de Sucé-sur-Erdre. Le canal de Nantes à Brest se poursuit au-delà. Mais l'étroitesse du pont de Sucé n'a pas permis à notre navire de remonter plus haut. Débarquement à notre retour à Nantes peu avant 23h et retour vers l'hôtel par le tram ou à pied pour les plus courageux.

### Chantiers de l'Atlantique

La construction navale s'est arrêtée à Nantes en 1987. Depuis elle s'est concentrée à Saint-Nazaire.

Après la découverte en 2022 des ateliers d'Airbus à Toulouse, il semblait naturel de visiter ce fleuron de l'industrie française. Qui n'a pas entendu parler des paquebots France, Queen Mary II, Harmony of the Seas. Ils ont tous été construits aux Chantiers de l'Atlantique. L'Etat français est actuellement propriétaire des chantiers avec Naval Group. La visite a été retenue pour le lundi 3 avril : un grand car avec 43 passagers et un petit car avec 18 personnes. Il n'était pas possible de faire la visite en même temps pour des raisons d'organisation et de sécurité. Dans chaque car il y avait une guide qui a pu fournir des explications et des détails sur la région traversée tout au long du périple.

Arrivés à Saint-Nazaire, nous avons embarqué Steven, notre guide pour les chantiers, qui nous a fait pénétrer sur le site en commençant par le parc à tôles où sont entassées les pièces de métal de différentes qualités et épaisseurs. Ces pièces sont découpées au plasma avant d'être soudées aux formes voulues. Petite précision : les pièces sont montées à l'envers et ne sont retournées par l'un des immenses portiques (dont le "Très Grand Portique" qui peut soulever des blocs de 1 200 tonnes) que pour trouver leur place définitive sur la coque en construction. Les plus grands paquebots sont construits dans une cale géante double (900 mètres de long). Cette cale de construction est fermée par un immense bateau-porte. Le navire en finition se trouve à l'arrière de la cale. Celui qui est encore dans la première phase de construction se trouve à l'avant.

La cale est mise en eau pour que la coque arrière flotte et puisse être tirée par des remorqueurs jusqu'au bassin d'armement où elle

sera terminée. Quant à la coque avant, elle prendra la place de celle qui vient de sortir. Cette opération prend environ une semaine. Nous avons vu le MSC Euribia dans le bassin d'armement. Propulsé au GNL, et susceptible de recevoir 6 400 passagers, il vient de faire une sortie au large de la Bretagne pour ses premiers essais en mer. La sortie en mer de ces géants est toujours un spectacle pour les habitants de Saint-Nazaire.

La compagnie américaine Celebrity Cruises vient d'annoncer l'attribution aux Chantiers de l'Atlantique de la construction d'un nouveau paquebot de la classe Edge (premier navire de la série – coque bleue) : 327 mètres de long et 39 mètres de large. Son jumeau, le Edge Ascent est en phase de finition pour une livraison fin 2023.

Si les Chantiers de l'Atlantique sont spécialisés dans la construction de navires de croisière pour des compagnies étrangères, le fait qu'ils soient propriété de l'Etat français les amènera à construire le futur PANG (porte-avions nouvelle génération) prévu par la loi de programmation militaire 2024-2030. En effet, avant de recevoir une propulsion nucléaire et un armement militaire, c'est une coque en métal : 310 mètres de long et 75 000 tonnes sur l'eau, soit presque deux fois le Charles-de-Gaulle. Les Chantiers de l'Atlantique sont les seuls en France en mesure de relever un tel défi industriel.

Le gigantisme ayant donné un certain vertige à nos visiteurs, il a fallu les ramener sur terre par la visite de Terre de Sel.

### Le sel de Guérande

Entre Saint-Nazaire et les salines de Guérande, il n'y a qu'une trentaine de

## LA VIE DE L'AIACE FRANCE

kilomètres. Nous y avons été accueillis par Nicolas, animateur de "Terre de Sel". Il nous a expliqué que les tas de sel recouverts de bâches vertes qui se trouvent à proximité constituent le "trésor de guerre" amassé notamment en 2022 par les 300 paludiers locaux en raison des excellentes conditions météorologiques. La coopérative garde la maîtrise du prix de vente du sel.

Les marais salants ont bien failli disparaître dans les années 70 à cause du tourisme et de la "bétonisation" du littoral. Ils se sont cependant développés dans un écosystème rare qui a encore failli disparaître avec la tempête Xynthia, fin février 2010, quand une digue de protection a été emportée, la mer inondant un tiers des marais. Depuis, les paludiers vivent sous la menace des conséquences du réchauffement climatique, notamment de la montée des eaux.

La visite de la saline la plus proche de "Terre de Sel" nous a permis de discuter avec Christophe, le paludier locataire occupé à nettoyer ses étiers. Les algues ont tendance à y proliférer sous l'action du soleil et du vent. Il s'agissait pour lui de préparer la saison de la récolte qui est très dépendante de la météo. Il faut faire cheminer l'eau de mer dans les différents bassins pour augmenter la concentration de sel dans l'eau jusqu'à pouvoir récolter la fleur de sel.

Au sein de la coopérative, nous avons pu déguster quelques produits locaux. Et bien entendu, les plus gourmands ont pu faire d'amples provisions de fleur de sel, sel aux herbes ou aux algues, gros sel de cuisine ou caramels au beurre salé, etc.

Avant le retour à Nantes, notre guide nous a permis de faire une rapide visite de la cité médiévale de Guérande. ■



# Séminaire de formation des bénévoles

## Nantes - 31 mars - 1<sup>er</sup> avril 2023

par Brigitte Soudier-Royer et Michèle Thozet



La plupart d'entre nous, anciens fonctionnaires de l'UE, se déplacent aisément dans les arcanes de l'administration européenne, pour nos pensions ou notre assurance maladie. Nous savons envoyer un courriel ou un texto à nos petits-enfants, surfer sur l'internet pour des achats en ligne, notamment ceux d'entre nous qui ont déjà pratiqué l'informatique dans leur institution d'origine.

Pour les autres, n'ayant pas eu cette pratique, ayant atteint un âge avancé, ou étant dans l'incapacité physique de s'en occuper, pour nos conjoints et enfants qui ne maîtrisent pas nos procédures parfois bien compliquées, dans un environnement de plus en plus informatisé, l'aide de collègues volontaires est nécessaire.

Comment faire une prise en charge ? Quand demander une autorisation préalable ? Quels formulaires remplir pour entrer en EPHAD ? Pas toujours facile pour les adhérents de répondre à ces questions. Confronté à une hospitalisation en urgence ou à l'annonce d'une maladie grave, il est humain "de perdre les pédales" et de ne pas vouloir s'encombrer de paperasse !

C'est ainsi que le réseau des bénévoles sociaux a été

mis en place depuis 2003 en région PACA et étendu ensuite à toute la France. Il faut toutefois prévoir la relève des bénévoles en place, car ils vieillissent – eux aussi - et devront être remplacés le jour où ils prendront leur seconde "retraite". Il faut également assurer un meilleur équilibre entre les régions : alors que la région PACA (la plus peuplée d'anciens !) est dotée de 30 bénévoles, il y en a seulement 2 en Occitanie.

C'est pourquoi AIACE France a organisé à Nantes, les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2023, un séminaire de formation de bénévoles qui sauront répondre aux questions des adhérents. Ce n'était pas le premier du genre ; le premier avait été organisé à Nice en 2013 et le deuxième, en 2016 à la Rochelle. Mais celui de Nantes était différent : tirant les leçons de l'expérience, on avait décidé d'être plus pragmatique et d'axer les présentations sur la pratique du bénévolat avec le focus sur le RCAM dans son ensemble et la dépendance.

C'est ainsi que 26 volontaires –novices ou déjà bénévoles mais n'ayant jamais suivi de formation - se sont retrouvés à Nantes pour "plancher" sur les procédures RCAM.

Michèle Thozet, coordinatrice des bénévoles en France et Jacques Babot, secrétaire général, ont présenté le cadre institutionnel dans lequel s'exerce le bénévolat, l'AIACE France avec ses 1 457 adhérents et l'AIACE internationale avec 14 000 membres environ. C'est au niveau international que le bénévolat a son origine

comme le remboursement spécial de l'art 72§3 du Statut, sans oublier les cas d'excessivité et des pays "à médecine chère", le dépistage, les assurances complémentaires.

Elle a présenté la "trousse de secours" ou les documents à ne pas oublier en voyage et, triste mais bien utile, la brochure "partir l'esprit



depuis l'accord de partenariat signé entre la Commission et l'AIACE en 2008 sur les actions sociales en faveur des pensionnés.

Puis Michèle Thozet a présenté ce qu'est le bénévolat, les formes qu'il revêt, aide administrative ou informatique, relais avec le PMO, aide dans les relations avec les autorités françaises, soutien moral, convivialité. Certains bénévoles sont plus à l'aise avec les procédures administratives, d'autres préfèrent rendre visite à des adhérents isolés.

Martine Platteau-Guillaume a présenté "la boîte à outils", les principaux sites à connaître, où trouver l'information et comment s'en servir, naviguer dans les dédales du RCAM en ligne, poser une question sur Staff Contact, chercher son certificat de vie dans SYSPER. Brigitte Soudier a présenté l'éventail des procédures à connaître, assorties d'exemples concrets, qui constituaient le cœur du Séminaire : l'autorisation préalable qui ouvre le remboursement et adapte celui-ci en cas de maladie grave ; la prise en charge, l'avance de frais ainsi que des notions plus compliquées

tranquille", avec toutes les informations en cas de décès. Une attention particulière a été accordée à la complémentarité.

L'accent a été mis sur l'importance de relations harmonieuses et aussi aisées que possible avec le PMO (pensions et assurance maladie) ainsi qu'avec les services sociaux des institutions à Bruxelles et Luxembourg.

Fréquemment maintenant les bénévoles sont appelés à l'aide lorsqu'un adhérent entre en EPHAD ou, ayant perdu son autonomie, souhaite rester à son domicile mais ne connaît pas les services mis à sa disposition en France. La matinée du 1<sup>er</sup> avril a été largement consacrée à la dépendance : Isabelle Tranchant a présenté les services aux personnes âgées en France, les procédures à connaître en cas de perte d'autonomie, les taux de remboursement selon que l'on a la carte Vitale ou que l'on est affilié au RCAM et les services de soins à la personne, ainsi que l'aménagement du domicile. Elle a également fait un rapide tour d'horizon des structures d'hébergement alternatives à l'admission en EHPAD.

Jean Guégan a décrit les structures médicalisées (EHPAD) destinées aux personnes âgées en France, tandis que Marie-Claude Blin et Jacques Babot ont rappelé les informations fiscales à connaître, compte tenu de notre situation de retraités des institutions européennes.

Nous sommes maintenant 68 bénévoles en France (voir liste jointe), mieux répartis entre les différents départements et, en principe, tous les adhérents pourront être aidés.

Ces bénévoles ont montré toute leur bonne volonté dans leur désir d'assister les collègues en difficulté. Il est certain qu'ils feront de leur mieux en fonction de leurs connaissances et disponibilité. Les apprentis bénévoles ont été informés des limites de leur action : ils ne peuvent en effet se substituer à la famille, au médecin, au notaire... et doivent respecter la confidentialité des échanges avec l'adhérent.

Si donc l'un de vous a besoin d'aide, qu'il s'adresse au bénévole le plus proche de son domicile. Si ce bénévole ne peut l'aider, il s'adressera à une autre personne du réseau de bénévolat, selon la complexité du dossier. Afin de tirer le meilleur parti de l'expérience des uns et des autres, nous constituons un réseau bien organisé entre bénévoles, délégués, coordinateurs et ambassadeurs (voir box explicative).

En outre, nous poursuivrons nos échanges de formation continue via un canal dédié dans TEAMS, le réseau des pensionnés. ■

*N.B. Les documents de base de la formation sont ouverts à tous les adhérents sur le site [www.aiace-fr.eu](http://www.aiace-fr.eu), onglet "coin des adhérents" - "vous aider dans vos démarches". Il s'agit du Vademecum et de ses annexes et du document "Services aux personnes âgées en France".*



Jean-Pierre Pétillon, notre G.O. NANTAIS

## LES BÉNÉVOLES EN RÉGION

Témoignage de  
**Christophe et Cécilia  
DAVIES**  
**De l'autonomie  
à la dépendance**



Grand sportif et, du jour au lendemain, tout s'écroule en mars 2019. Christophe devient prisonnier de son corps diagnostiqué de la maladie de Charcot. Notre vie prend un autre tournant bien avant d'avoir profité de sa retraite tant attendue. Nous savons que la maladie va évoluer et qu'il va falloir s'adapter au fur et à mesure. Ce cheminement prendra plusieurs mois avant l'acceptation de ce changement de vie. Maison à vendre à Bruxelles car plus adaptée. Décision du retour aux sources dans notre maison secondaire, près de mes frères en Normandie. Maison un peu mieux adaptée, mais aucune chambre au rez-de-chaussée, hormis une douche et un WC qu'il a fallu aménager pour le handicap. Nous avons installé temporairement, depuis fin octobre

2021, un coin dans la pièce de séjour avec un lit médicalisé. Les travaux d'extension ont commencé fin février ; nous vivons d'espoir et avons hâte d'avoir une chambre adaptée. Rien n'est vraiment adapté pour une aide d'au moins 12h dans la journée. Je deviens donc aidante au quotidien par la force des choses. Où chercher de l'aide vu le régime spécial maladie ? Nous avons tâtonné et accepté une aide 3 fois par semaine pour l'aide à la toilette et à l'habillage le matin par le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile).

Notre vie est rythmée par le médical, avec présence de la kiné 3 fois par semaine et 1 à 2 fois par semaine dans un établissement de médecine physique et réadaptation (ergothérapie, kiné et hydromassage). Important pour diminuer la spasticité et pour éviter les raideurs qui empêchent de marcher, mais également pour améliorer les petites choses du quotidien. Fauteuil électrique, aide aux repas avec des couverts et verre adaptés, utilisation d'un assistant vocal pour me permettre de communiquer. Nous apprécions les petites choses comme le fait qu'il peut encore faire 1 ou 2 pas de transfert afin de garder un peu de liberté et prendre la voiture. On s'accroche à ce petit bonheur. Nous apprenons à relativiser et nous prenons tous les bons moments avec nos enfants et petites-filles. Chaque jour est un jour gagné sur la vie. Il est toujours là après 4 ans de combat. Heureusement que

l'on ne connaît pas l'avenir et quand le combat s'arrêtera mais nous faisons en sorte de profiter à notre manière. C'est toute une organisation mais qui en vaut la peine pour ne pas se morfondre. On passe également par l'isolement, la perte ou l'éloignement des amis. 4 ans après (pour nous c'est une victoire vu l'issue fatale), nous avons évolué et décidé de vivre un maximum mais ce n'est pas facile. Tout doit être bien programmé, organisé, sans rien oublier, mais nous avons besoin de sortir pour évacuer le stress, voir du monde car les nouvelles rencontres sont difficiles quand il y a un handicap. Cela fait peur. Notre sortie hebdomadaire est au restaurant tant que nous le pouvons, le plus longtemps possible, nous l'espérons, mais nous savons qu'à un moment donné, elle nous sera retirée également. Nous avons trouvé une nouvelle famille en nous rendant à l'AG de l'AIACE. Nous avons rencontré des gens formidables qui travaillent pour tous les adhérents et non adhérents dans leurs formalités médicales entre autres. Nous vous recommandons vivement de prendre votre cotisation avant d'en avoir réellement besoin. Nous sommes rentrés de notre expédition (haha) mais cela nous a donné une bouffée d'oxygène à tous les deux. Nous espérons par ces quelques lignes vous avoir sensibilisé à cette maladie méconnue et qualifiée de cruelle par l'OMS. La recherche doit avancer. Merci à tous.

### Témoignage de Patrice Husson



Bénévole ? Ce n'est pas dans mes traditions, du moins formalisées. J'ai aidé dans le passé un ancien, qui résidait près de chez moi, du mieux que je le pouvais. Cet ancien collègue avait connu la CECA dans les années '60 à Luxembourg où il a fait toute sa carrière communautaire. Il n'avait pas de problèmes administratifs, son fils s'en occupait. Il avait surtout besoin d'évoquer son expérience et le contexte pionnier des débuts. Il était aussi intéressé par mon expérience plus récente de l'Europe à 16 et des relations internationales. Sortir de son appartement, se promener en forêt en voiture, boire une bière au café, découvrir ma vieille ferme l'enchantaient... Enfin, il faut se montrer solidaire et il y aura probablement un moment où tout cela s'appliquera à moi-même...

Le séminaire organisé par l'AIACE-France m'a permis de confirmer ce que j'imaginai : cette activité de bénévolat vis à vis des anciens dans leur utilisation du RCAM est réellement nécessaire. Ils peuvent être perdus face aux procédures enrobées de nouvelles technologies et épouvantés par leur isolement et leur

perte d'autonomie dans un monde complexe, qui ne peut s'adapter à leur cas. Il permet aussi de réfléchir à la distance entre un ancien, qui a peut-être quitté son institution il y a 25 ou 30 ans et le respect des procédures. Ceci resterait maîtrisable si un troisième personnage n'apparaissait pas, avec ses nombreuses filiales : l'administration nationale ! Mon épouse, qui a aussi suivi ce séminaire, connaît ce contexte pour des raisons familiales : sa maman a maintenant 103 ans et vit toujours chez elle dans un petit village de l'Yonne, avec toute l'assistance nécessaire, qu'il a fallu mettre en place et surveiller... Le séminaire nous a détaillé les procédures numérisées que promeut le RCAM. Comment cela va-t-il fonctionner dans nos zones blanches et dans des mains inexpérimentées au smartphone et au scanner ? Je ne suis pas opposé à l'internet etc., mais il faut raison garder : l'ergonomie doit être là d'abord ! Un exemple peut être notre banque. Bien sûr la sécurité y est maximale, mais l'ergonomie, l'assistance et la simplicité restent de mise !

L'AIACE devrait insister pour que la bonne vieille procédure sur du papier perdure à jamais. Avec la poste, ce sont des valeurs sûres !

S'il s'agit d'économies, le RCAM devrait plutôt privilégier toutes les possibilités de sous-traiter les cas les plus complexes à l'administration nationale : nous sommes une petite population homogène et solvable, plus

facile à gérer qu'un dossier normal ! Il y a moins de retraités de l'UE dans les champs de betteraves de l'Oise et les forêts de Compiègne que de sangliers. Je ne pense donc pas être surchargé par le bénévolat. Dans la mesure de mon temps disponible, je peux découvrir avec eux les méandres encore cachés du RCAM et de la sécurité sociale, et leur parler du bon vieux temps.

### Témoignage de Brigitte Chopin



A l'issue d'un bon déjeuner à Nice organisé par des collègues des Alpes Maritimes, j'ai été sollicitée pour devenir bénévole dans le département du Var. A l'origine, je pensais que cette activité consistait principalement à s'informer des difficultés liées à la maladie, aux problèmes administratifs rencontrés par nos collègues, bref à les aider à naviguer dans l'imbroglio administratif auquel nous sommes soumis par le RCAM. Avant même d'avoir participé à un séminaire de formation des bénévoles, j'ai été contactée par une personne rencontrant des difficultés liées à sa santé. Après 1 heure et demie de voiture, j'arrive dans un endroit très isolé

où je suis accueillie chaleureusement. Le contact est vite et agréablement établi et mon interlocutrice m'explique ses problèmes que nous essayons de résoudre ensemble. Elle me propose ensuite de faire une grande balade dans la colline environnante et nous partons nous promener pendant une bonne partie de l'après-midi, ce qui nous a permis de faire connaissance au-delà des raisons pour lesquelles je lui rendais visite. L'expérience suivante m'a menée chez quelqu'un qui habite tout près de chez moi et en plein centre-ville, ce qui lui facilite la vie à tout niveau. Bien qu'étant en piteux état après une chute dans la rue, elle n'avait besoin d'aucune aide administrative. Devant une tasse de thé, nous avons passé l'après-midi à nous raconter nos expériences au sein de la Commission. Elle m'a aussi parlé de ses activités, je devrais plutôt dire ses passions (peinture, écriture, lecture, etc.), en tant que pensionnée.

Je fus plus tard contactée par quelqu'un qui n'avait besoin que d'un simple renseignement administratif. Cette fois encore nous avons passé beaucoup de temps à nous raconter notre vie dans les institutions et en tant que pensionnées, avec la promesse qu'elle me ferait découvrir sa région dès que le temps le permettrait.

Ma dernière rencontre a besoin de réconfort et de compagnie. Elle s'est soudainement retrouvée très seule et me propose de longues promenades au bord de la mer, ce que j'aime par-dessus tout. Sa famille s'occupe de toutes les questions administratives.

Ces personnes sont seules et aiment que je prenne du temps pour les écouter et échanger. Elles ont besoin de compagnie et si je peux contribuer, par petites touches,

à alléger leur solitude, ma mission se révèle utile et importante. C'est un réel plaisir de partager ces moments devenus amicaux et enrichissants.

Vivant depuis une dizaine d'années dans cette région où prononcer le mot Europe est presque un appel à l'agressivité, ce bénévolat me permet de rencontrer des ex-collègues qui aiment parler de ce que nous avons en commun, l'expérience du milieu européen.

### Témoignage d'Hélène Dageville-Clark



Trois raisons principales m'ont amenée à me porter volontaire pour devenir "bénévole" pour l'AIACE. Tout d'abord, la force persuasive de Michèle Thozet, avec laquelle j'avais sympathisé lorsque nous étions collègues à la DG Emploi. En second lieu, une certaine dose d'intérêt personnel, supposant que les connaissances acquises en tant que bénévole pourraient être bien utiles à moi-même ! Enfin, bien sûr, le souci de me rendre utile auprès d'anciens collègues, sachant que je serais contente dans quelques années si quelque jeune sexagénaire retraité(e) veut bien m'épauler dans les démarches avec une administration européenne qui aura certainement encore bien changé. . . Je suis impliquée dans d'autres activités de bénévolat mais d'un type différent.

Notamment, je consacre pas mal de temps au Mouvement Européen, en particulier sa section girondine. C'est une façon de poursuivre mon engagement européen et de rester au fait de ce qui se passe au niveau de l'UE.

Le séminaire de formation m'a fourni une masse d'informations très utiles. Mais à vrai dire, il m'a surtout permis de mesurer l'étendue de mon ignorance. . . Je n'en suis certainement pas sortie comme une experte en procédures administratives, mais je pense avoir compris maintenant où et comment chercher l'information. L'apprentissage ne fait que commencer et il y aura certainement une bonne part d'apprentissage sur le tas. . . Le fait que des bénévoles expérimentés se rendent disponibles pour conseiller les "petits nouveaux" est rassurant !

Ma connaissance des procédures RCAM était basique, limitée à des demandes de remboursements de soins ordinaires, prodigués essentiellement en Belgique. Le séminaire m'a révélé la multiplicité des cas de figure, qui peuvent s'avérer complexes, tant du fait des circonstances individuelles des uns et des autres que des règles du RCAM et des réalités locales. Le séminaire constituait une excellente entrée en matière. L'AIACE France a la chance d'avoir des bénévoles non seulement très dévoué(e)s, mais aussi très expert(e)s et motivé(e)s, et nous avons aussi pu bénéficier des compétences de représentantes du niveau international de l'AIACE.

Mais j'ai conscience qu'il y aura un important investissement personnel à faire pour devenir opérationnelle. En dehors de l'aspect des connaissances à avoir, les aspects éthiques et de respect

de la vie privée - aussi abordés pendant le séminaire - me sont apparus comme très importants. Où s'arrête le rôle du bénévole ? Que doit-il éviter ? Il est essentiel qu'il ne fasse rien sans l'accord des personnes auxquelles il vient en aide et ne se substitue

pas à ses proches. Et il n'est pas un assistant social. Equilibre sans doute parfois difficile à trouver. . .

Je crois que seule la pratique me révélera ce que représente ce bénévolat. Nous sommes désormais quatre bénévoles pour couvrir la

très large région de Nouvelle Aquitaine, et les distances seront aussi un défi à relever. Nous nous réunirons très bientôt avec notre nouveau coordonnateur régional Dominique Davoux pour en discuter et mettre en marche notre nouvelle équipe !

### Rencontres régionales des Bénévoles

Cinq Régions ont déjà pris l'initiative de réunir leurs bénévoles (nouveaux et anciens) pour mieux coordonner leurs interventions à la demande de nos collègues. Bien entendu, et c'est important, ils vont travailler ensemble afin d'apporter le plus rapidement possible aide et assistance à celles et ceux qui en feront la demande. De plus la formation récente les incite à conserver le contact entre eux mais aussi avec les bénévoles des autres régions afin d'échanger sur les bonnes pratiques et d'en assurer la diffusion.

#### Les Bénévoles du Grand Est se sont réunis le 12 mai 2023

Depuis le séminaire de formation à Nantes, l'effectif a plus que doublé ! Bienvenue aux quatre nouveaux collègues qui ont eu leur première séance de travaux pratiques à Metz. Pour maintenir un lien permanent afin de s'épauler mutuellement dans leurs actions au service des membres ; ils ont créé un groupe WhatsApp dédié et ce en complément au nouveau canal TEAMS FRANCE réservé aux bénévoles et aux délégués.

René GUTH, Franco ZAMPOGNA



#### Les Bénévoles de Nouvelle Aquitaine se sont réunis le 8 mai 2023

Le Grand Jour, celui de la 1ère réunion en visio-conférence du groupe des 4 bénévoles dont 2 nouvellement formés lors du récent séminaire organisé à Nantes. Dominique Davoux a accepté de prendre la fonction de délégué régional. Dans un proche avenir une réunion des bénévoles en présentiel est

prévue ainsi qu'une activité régionale qui sera proposée pour tous les adhérents de Nouvelle Aquitaine. Dominique DAVOUX



#### Les Bénévoles du Centre Val de Loire se sont réunis le 12 mai 2023.

Suite au séminaire de formation organisé récemment par l'AIACE-France, il y a désormais quatre bénévoles dans cette grande région. Compte tenu de l'éloignement géographique, une visio-conférence a été organisée afin de déterminer le fonctionnement du groupe. Grâce au dernier annuaire, une liste des collègues adhérents domiciliés dans chaque département ainsi qu'une répartition en fonction de l'implantation géographique de chacune et chacun ont été établies. Même si cette répartition n'est pas toujours parfaitement équilibrée, il a semblé difficile de procéder autrement. De plus Jean-Pierre PÉTILLON conservera les "dossiers en cours" pour lesquels il est en relation avec les adhérents ou leurs familles. Jean-Pierre PÉTILLON

#### Les bénévoles de la Bretagne-Manche se sont réunis en marge de l'AG à Nantes.

Ils se sont répartis l'assistance aux membres en fonction de leur localisation géographique en prenant comme base le département, et ont décidé de se tenir informés de chaque intervention. Marthe BOULVAIS, Jean GUÉGAN

#### Les bénévoles de l'Occitanie se réuniront le 28 juin 2023.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les 4 bénévoles d'Occitanie ainsi que leur chargée de communication (Kathleen Vande Walle) ont décidé de se retrouver chez Lucie Tshiala de Wouters (nouvelle équipière) à son aimable invitation. Ils prévoient d'organiser leur travail en fonction de l'importance de cette grande zone géographique, d'échanger sur les dossiers passés et sur le suivi des dossiers en cours. Ils feront rapport des discussions et conclusions de leur rencontre dans un prochain numéro de l'INFO. Georges CLET f.f.

### LISTE RÉGIONALE DES BÉNÉVOLES

A la suite de notre séminaire, la liste des bénévoles de l'AIACE France par région et département a été établie. En cas de besoin, n'hésitez pas à vous adresser aux bénévoles de votre département de résidence par courrier postal, courriel ou par téléphone. Chacun d'eux fera de son mieux pour vous éclairer dans vos démarches auprès de nos institutions d'origine ou pour vous diriger vers le service compétent. Leurs coordonnées sont visibles dans l'annuaire de nos membres ainsi que sur la liste détaillée sur notre site [www.aiace-fr.eu](http://www.aiace-fr.eu), (sous l'onglet "coin des adhérents", puis "vous aider dans vos démarches").

#### Auvergne, Rhône-Alpes et Bourgogne

Philippe VIENNE (01-74 + Suisse), Bernadette REYNEBEAU (15-42-43-63), Marie-Claude BLIN (38-73), Michel CAT (69 à partir de 07/2023), Jean MEYER-ROUX (07-26), Thierry MATHISSE (03-71 + 69 > 07/2023), Jean-Philippe RAOULT (21-58-89), Paulette SIEROTA (21-58-71-89 > fin 2023)

#### Manche-Bretagne

Marthe BOULVAIS (56-29), Jean GUEGAN (35), Louis BAUMARD (22), Cecilia DAVIES (50), Philippe GALIAY (56-29)

#### Grand Est et Franche Comté

René GUTH (08-10-51-52-54-55-57), Philippe DROMARD (39-25-70-90-88), Nicole RECKINGER (67-68), Joseph SCHERMESSE (67-68), Franco ZAMPOGNA (08-10-51-52-54-55-57), Marc DURONIO, (08-10-51-52-54-55-57), Éveline LANG, Daniele TRICOT

#### Île de France et Dom-Tom

Isabelle TRANCHANT (28-75-77-78-91-92-93-94-95-971-972-974), Marie-José DUPRAZ (75), Anne ROPERS (75-93-94), Claire DURAND-MIEDEMA (75), Viviane MEYER (75), François et Thérèse SAND (75), Michel HUGON (92), Serge LEBEL (75-78-91-92)

#### Hauts de France

Isabelle TRANCHANT (02-59-60-62-80), Patrice et Josiane HUSSON (60-02)

#### Nouvelle Aquitaine

Dominique DAVOUX (19-24-40-47), Jacques BABOT (33-64), Francine PETITPIERRE (16-17-79-86-87), Hélène DAGEVILLE-CLARK (33-64)

#### Occitanie

Georges CLET f.f. (66), Ole OSTERMANN (12-30-34-48), Lucie TSHIALA DE WOUTERS (09-11), Jacques VONTHRON (31-32-46-65-81-82)

#### Pays de Loire, Centre Val de Loire et Normandie

Jean-Pierre PÉTILLON (53-72-14-27-61-76), Catherine PLÂTRE (49-85), Monique BEUTIER (44), Martine CLUYSSSEN (18-28-36-37-41-45)

#### Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

Michèle THOZET (06), Josiane PROBST SPELIERS (04), Jacques HAÏK (05), Dominique CIPOLLA (06), Rémi ALLANOU (06), Michel AMSELLEM (06), Donal CAREY (06), Berthe HECKMANN (06), Edmond OTTRIA (06), Martin SMITH (06), Evelyne TICHADOU (06), Jean-Marie + Françoise GREGOIRE (13), François DE GEUSER (13), Sylvie LAMBERT (13), Olivier-Frédéric PASCAL (13), Jacques HUMIERES (83-06 ouest), Winfried BOETTCHER (83), Brigitte CHOPIN (83), Christian et Caroline LEFFLER (83), Brigitte SOUDIER ROYER (84), Carol GRAHAMSLAW (84), William GRAHAMSLAW (84), Paule SUSINI (2A-2B), Odile MINICHETTI (2A-2B), Catherine VIEILLEDENT (2A-2B)

# Nouvelle répartition de fonctions et missions de membre du comité par Jacques Vonthron

Notre assemblée générale à Nantes (2 avril 2023) puis la réunion du comité (31 mai 2023) ont décidé d'une nouvelle répartition de fonctions et missions des membres du comité et de certains délégués et bénévoles. Elle concerne cinq de nos membres, à savoir :

**Danièle TRICOT** (trésorière),

**Éveline LANG** (trésorière adjointe, soutien IT & EU login)

**Isabelle TRANCHANT** (déléguée à la protection des données) et nouveau membre du comité remplaçant de Dominique DESHAYES démissionnaire.

**Marc DURIONO** et **Philippe VIENNE**, (soutien IT & EU Login)

Nos cinq collègues se présentent à nous :

*Danièle connaît bien la musique & ... les bilans*



Résidant dans le Grand-Est, (proche du Grand-Duché du Luxembourg), je suis pensionnée depuis six ans du Parlement européen.

Le désir d'intégrer le monde associatif m'a incitée à me présenter, il y a quatre ans, à l'élection des membres du comité. Quelle ne fut pas ma surprise d'être élue ! Au sein du nouveau comité, j'ai proposé de suite d'occuper la fonction de "Help Desk informatique".

Assez vite Bernard Loesel, le trésorier chef, connaissant mes compétences professionnelles passées en matière de finances au sein du Parlement européen, m'a proposé de le seconder. Son "coaching" fut très gratifiant. À la fin de mon premier mandat, il m'a cédé sa place. Devenue trésorière, je sollicite souvent Bernard pour ses précieux conseils.

Je me sens à l'aise dans ces nouvelles fonctions qui requièrent rigueur, logique, un suivi constant et surtout beaucoup de disponibilité.

*Éveline conservera son sourire ... même devant ses tableaux XL.*



Ancienne de la Commission, j'ai pris ma retraite en 2014. C'est en 2018, aux Assises internationales de l'AIACE à Lisbonne que j'ai pu aider et apprécier la convivialité des rencontres entre anciens de tous pays.

J'ai donc facilement intégré les bénévoles de la Région Grand Est, pays d'origine, et continuer à tester à Bruxelles les nouvelles applications informatiques.

Ce monde virtuel, informatisé et anonyme est si difficile pour les plus anciens. Néanmoins ce sont des outils si utiles après notre départ du siège même s'ils ne sont pas aussi conviviaux que des rencontres en direct.

Passionnée par l'assistance aux moins aguerris dans ce monde, c'est avec grand plaisir que je vous aiderai au mieux, vous ou votre famille qui connaît si peu nos règles. Et un jour... j'y serai aussi confrontée.

Mais en attendant, voyages, découvertes des cultures anciennes et astrologie sont mes passe-temps favoris. Internet permet de rester en lien.

*Avec Isabelle, pas de doute ... en plein dans le 1 000 !*



Retraite depuis octobre 2020 – en plein confinement – l'une de mes grandes craintes après plus de 25 ans passés à la Commission à la DG Traduction et à la DG Agriculture, était de me retrouver désœuvrée du jour au lendemain.

Que nenni ! Déléguée de l'AIACE pour les Hauts-de-France et l'Île-de-France, je me plonge régulièrement avec délectation – et une certaine perplexité – dans les délicieux méandres de la réglementation RCAM.

Je suis aussi "Madame RGPD" et l'autrice, avec Jean Guégan, du document sur les services aux personnes âgées en France.

Mes activités annexes : tir à l'arc et badminton ; membre d'un club de discussion franco-anglais ; présentations sur Erasmus + et l'Europe dans des lycées pour le Mouvement européen Pas-de-Calais ; activités manuelles (crochet, mosaïque, jardinage), etc. Une retraite bien occupée, somme toute !

*Philippe et Marc seront tous 2 aux petits soins de ... nos soucis informatiques.*



Une carrière complète au Parlement comme informaticien polyvalent car j'ai touché à peu près à tous les domaines sauf les télécoms. Une autre carrière parallèle comme syndicaliste bien connu des services juridiques comme rédacteur de réclamations contre des décisions administratives faisant griefs aux collègues.

Et puis la retraite à la frontière du pays natal de mon épouse, la Suisse où vivent tous nos enfants et petits-enfants. Cette nouvelle vie où je peux m'adonner à ma passion sportive, le tennis aussi bien dans la pratique, que dans la théorie puisque étant, après formation, juge-arbitre par équipe. Et puis j'entretiens ma patience avec les travaux de bénédictins que représentent le classement de mes quelques millions de timbres.

Avec ma grande expérience de l'aide apportée aux autres, il était tout à fait naturel que je m'investisse dans le bénévolat AIACE.



Je vis à Mexy, un village de Lorraine. D'origine italienne, mes grands-parents sont arrivés à Longwy pour travailler dans la sidérurgie, qui a fait vivre plusieurs générations. Fin des années 70, les usines ferment. Je choisis l'informatique pour mon avenir professionnel. Après un diplôme d'informatique industrielle puis 18 ans d'expérience dans le privé, j'entre en 2000 à la Commission européenne à Luxembourg dans le support IT, puis à la Cour de Justice et à l'Office des Publications.

Retraité depuis 2022, j'ai choisi tout d'abord de m'initier à la musique (chorale, apprentissage du piano), un défi à mon âge mais tellement bénéfique.

Je suis également réparateur bénévole dans un "Repair Café" local et bénévole informaticien dans l'association tousinclus.fr. J'ai rejoint l'AIACE surtout pour ne pas me sentir isolé ; au sein du comité, je veux apporter ma contribution à réduire notre isolement face à une informatisation galopante. ■

# HELP DESK France par Éveline Lang

Dans le numéro 44 de l'Info (pages 26 à 30), nous vous avons présenté les principaux avantages du EU LOGIN pour accéder au RCAM et à MY REMOTE couvrant aussi le dossier Sysper Post Activity – déclarations de vie, attestations fiscales, etc.

Aujourd'hui focus sur "**Teams After EC**" **Le Réseau Social des Retraités des Institutions Européennes.**

**Mais à quoi ça sert ?** (Voir l'info 45 pages 10 -11)

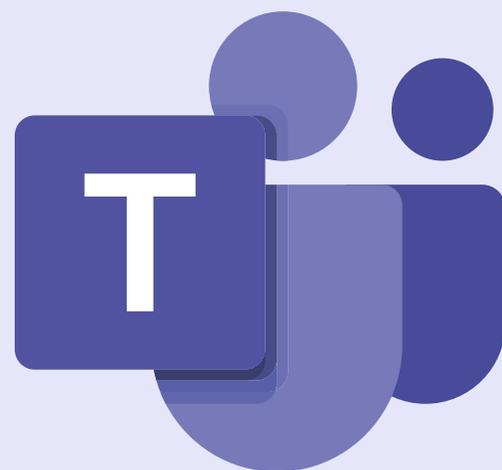
Teams After EC permet aux retraités de retrouver et d'échanger avec d'anciens collègues, facilite la circulation des idées et organise les échanges sous forme de sujets d'intérêt, appelés canaux, auxquels vous choisirez d'adhérer ou non. Par le biais de ces canaux vous pouvez poser des questions. L'expérience d'une personne sera consultable et partagée avec d'autres collègues, par exemple sur le RCAM en ligne ou les pensions, la fiscalité, les assurances, etc.

Au séminaire des bénévoles qui s'est également tenu à Nantes avant l'assemblée générale, une attention particulière a été pointée vers l'utilisation de Teams After EC afin d'échanger sur les nouveautés et problématiques que vous ou d'autres pouvez rencontrer. Le canal INFO-FR est donc particulièrement intéressant pour les retraités résidant en France.

**GRAND AVANTAGE : Pour s'inscrire, aucun EU LOGIN n'est nécessaire !**

Il suffit d'envoyer un email avec vos coordonnées (nom, prénom et numéro de pension à **HR-TEAMS-AFTER-EC@ec.europa.eu** et vous recevrez une invitation avec des instructions à suivre.

**Rappel :** il ne faut PAS d'EU Login pour accéder à TEAMS After EC mais un compte Microsoft que vous possédez peut-être déjà (via adresse Hotmail, Outlook ou si vous utilisez Ms Office (Word, Excel, etc.). A défaut vous pourrez créer un tel compte facilement et gratuitement. ■



# Vous avez dit RGPD ? Bizarre, bizarre ! par Isabelle Tranchant

Ce mystérieux sigle est l'abréviation du "règlement général sur la protection des données"<sup>1</sup>, entré en vigueur le 25 mai 2018.

En France, ce règlement européen est complété par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 <sup>2</sup>relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, qui a donné naissance à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), chargée de veiller à la protection des données personnelles contenues dans les fichiers et traitements informatiques ou papiers, aussi bien publics que privés.

Le RGPD tient compte des récents progrès technologiques et de l'évolution de nos habitudes (usage accru du numérique, développement du e-commerce, dématérialisation des documents, etc.).

En tant qu'association, l'AIACE France est également concernée par ces nouvelles dispositions et doit donner l'exemple.

Pertinence, sécurité et transparence sont les trois piliers sur lesquels s'appuie notre politique de protection des données.

**Pertinence tout d'abord :** les données personnelles que nous recueillons lors de votre adhésion (nom, prénom, numéro de pensionné, nationalité, adresse postale ou électronique, numéros de téléphone, âge, etc.) sont indispensables pour pouvoir gérer votre adhésion, faire fabriquer vos cartes d'adhérent plastifiées, vous transmettre des informations utiles (par exemple sur les vaccins et tests anti-covid, sur les impôts).

**Sécurité ensuite :** ce sont autant de données précieuses dont nous devons assurer la confidentialité (par des mots de passe, des sauvegardes régulières, des antivirus installés sur nos PC, etc.). Nous veillons également au respect de vos droits sur ces données. Vous pouvez par exemple demander à tout moment à accéder aux informations personnelles vous concernant, les faire modifier ou supprimer, ou encore retirer votre consentement.

Lorsque vous demandez à un/e bénévole de vous aider dans vos démarches et vos remboursements auprès du PMO, ou bien pour une hospitalisation urgente, vous consentez à ce qu'il/elle traite des "données dites sensibles" parce qu'elles concernent votre santé. Soyez rassurés ! Il/elle n'utilisera ces données

que pour faciliter les contacts avec le PMO ou un hôpital, et pas à d'autres fins (commerciales ou de démarchage), ne les partagera pas avec d'autres services ou établissements et ne les conservera qu'autant que nécessaire pour assurer le suivi de vos demandes.

**Transparence enfin.** Vous aurez sans doute remarqué, ces derniers mois, quelques nouveautés sur le site de l'AIACE France et dans les informations que nous vous envoyons : charte RGPD, formulaire de désinscription de l'annuaire, lien de désabonnement aux courriels, gestion des cookies. Elles vous indiquent ce que nous faisons de vos données personnelles, pourquoi, comment et où nous les stockons et assurons leur sécurité, pendant combien de temps, et comment exercer vos droits en tant que personnes.

Pour garantir que notre fonctionnement est en accord avec cette réglementation européenne et nationale, nous avons désigné un "responsable du traitement", qui est notre président René Guth, et une "déléguée à la protection des données", abrégée en "DPO" (d'après son titre en anglais "data protection officer"). Si vous brûlez d'en savoir plus, n'hésitez pas à vous plonger avec délice dans la lecture de notre charte RGPD, dont vous trouverez le lien sur la page d'accueil de notre site web<sup>3</sup>. ■

<sup>1</sup> Dans sa forme longue, c'est le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

<sup>2</sup> Telle que modifiée par le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pour s'adapter au RGPD.

<sup>3</sup> [https://www.aiace-fr.eu/images/Accueil/\\_RGPD-Charte/AIACE-FRANCE\\_Charte-RGPD\\_2022-07-01\\_v01.pdf](https://www.aiace-fr.eu/images/Accueil/_RGPD-Charte/AIACE-FRANCE_Charte-RGPD_2022-07-01_v01.pdf)

# Tu dis ? ! ... Article s'il te plait...

*Vous entendez et pourtant vous ne comprenez pas ce qui se dit... Votre cerveau n'est plus capable d'interpréter les sons qu'il reçoit à travers la chaîne auditive, car certaines fréquences sont absentes ou très faibles.*

*Gênant pour participer aux discussions, comprendre ses petits-enfants, écouter un concert, apprécier une émission TV sans abrutir la famille avec un volume sonore trop élevé, ou tout simplement apprécier les bruits de la nature, le chuintement de l'eau, le chant des oiseaux, comprendre les chuchotements d'une douce voix au creux de l'oreille !*

*Le déclin auditif, surtout s'il affecte une oreille plus que l'autre, peut aussi influencer l'oreille interne et provoquer des troubles de l'équilibre (similaire à l'ébriété), ce qui est extrêmement invalidant.*

*Les risques de la perte auditive sont très lourds, car ils mènent souvent à une prédisposition de maladies neurodégénératives. Plus on retarde l'utilisation des aides auditives et plus on atteint les limites d'adaptation du cerveau. Plus longue et difficile sera sa rééducation à une audition normale.*

## Accepter les prothèses auditives !

Ludiques, ces écouteurs sophistiqués que sont les prothèses auditives !

Elles sont super, utilisées comme baladeurs avec votre smartphone pour se connecter à Deezer, Napster... Le son est HI-FI ! Vous les utilisez aussi pour écouter la télévision en direct et pour téléphoner ! Si vous êtes fier de les utiliser (comme nos collègues des pays du nord de l'Europe !), vous pouvez les choisir rouges, jaunes... Ou vert olive... Mais pas de panique, elles existent aussi en gris (cheveux) ou couleur chair !

## Le marché des prothèses auditives

Cinq marques se partagent essentiellement le marché. Il s'agit de Siemens (Signia nouvelle génération), Phonak, ReSound (GN Group), Oticon et Starkey. Les autres marques sont soit le nom de réseaux d'audioprothésistes (Entendre, Écouter Voir, Amplifon, Audika, Afflelou, Audilab, etc.), soit des sous-marques des cinq leaders européens. L'Europe est sans conteste en première position ; Signia-Siemens d'Allemagne, Phonak de Suisse, Oticon et

Resound du Danemark), avec des labos de recherche à travers le monde. Toutefois ce marché évolue très vite et des centaines de nouveaux acteurs apparaissent.

## Fonctionnalités et confort des différents types de prothèses

### Types de prothèses

#### • Contour d'oreille tube auriculaire pour surdité importante :

Sur ce type de prothèses, micro et écouteur se trouvent dans le même module et un tube plastique avec un bouchon auriculaire moulé renvoie le son de l'écouteur (haut-parleur) dans le conduit auditif.

Avantage... Peu onéreux. Inconvénient... Inesthétique à cause du tube plastique très visible, le conduit auditif est bouché pratiquement totalement.

#### • Contour d'oreille, écouteur déporté :

Sur ce type de prothèses, les micros (deux ou trois) sont situés sur le module principal (sur

le pavillon de l'oreille) et l'écouteur est situé dans le conduit auditif, maintenu par une "tulipe" qui laisse passer les sons directs extérieurs. L'écouteur est relié à la prothèse par un fil électrique transparent semi-rigide pratiquement invisible.

Avantages... Orientation spatiale, très esthétique, excellentes performances acoustiques, possibilité de remplacer l'écouteur séparément, audition directe possible. Pour faible et moyenne surdité... Inconvénient... Le prix, au-delà de 2 500 € la paire pour les plus sophistiquées.

#### • Intra-auriculaire :

Ce type de prothèses est totalement logé dans le conduit auditif.

Avantages... Impression que les prothèses sont invisibles ! Inconvénients... Elles bouchent totalement le conduit auditif, performances limitées par l'effet Larsen, prix élevé, mise en place des batteries difficile... La plupart ne sont pas rechargeables.

# Pardon ? par Jacques Babot

## Fonctionnalités

Les fonctionnalités sont diverses suivant les marques et le type. Compte tenu de mon handicap (surdité moyenne) et de mon goût pour les nouvelles technologies, j'ai particulièrement étudié d'un point de vue technique la prothèse ReSound LiNX quattro (haut de gamme). Contour d'oreille à écouteur déporté.

- Fonctionnement en protocole propriétaire pour la relation entre les deux prothèses, connexion en Bluetooth pour la connexion avec un smartphone Apple ou Android pour le patient.

- La connexion des prothèses entre elles permet un réglage automatique du volume des micros (il y en a trois par prothèse) en fonction de la provenance du son. Cela permet une orientation spatiale du patient qui peut déterminer la provenance du son. Cette fonctionnalité est extrêmement importante car elle améliore la perception spatiale par l'oreille interne et favorise donc une meilleure gestion de l'équilibre et de la stabilité visuelle par le cerveau.

- La connexion avec un smartphone permet, grâce à une application, de contrôler les prothèses (volume, tonalité, mode intérieur, extérieur, réunion, etc.), ainsi que le contrôle du générateur acouphène (Titinius en anglais) et l'utilisation en mode baladeur pour écouter la musique, écouter le son de la TV en direct ou répondre aux communications téléphoniques.

- Ce type de prothèses est rechargeable.

## Le prix des prothèses

Le prix des prothèses est variable entre la France et différents pays (en fonction des taux de remboursement !) et entre les audioprothésistes (éviter les réseaux faisant beaucoup de publicités à la TV !).

Les prix incluent l'adaptation à l'achat et la maintenance, le suivi pour quatre ans, ainsi qu'une garantie/assurance.



En France, la législation oblige les audioprothésistes à proposer des prothèses peu onéreuses (catégorie 1) dans le cadre du 100 % santé (gratuit avec la carte Vitale + mutuelle complémentaire). Le prix public est de 950 € maximum par oreille.

Les prothèses haut de gamme (catégorie 2) ont des prix libres plus élevés (1 200 à plus de 1 900 € par oreille).

Pour mémoire, le RCAM rembourse les prothèses tous les cinq ans (sauf en cas de variation des conditions audiométriques et sur prescription d'un ORL), à concurrence de 85 % avec un plafond de 1 500 € par prothèse.

À noter que, dans le cadre de la révision des DGE (Dispositions générales d'exécution), l'AIACE France a demandé la modification à 4 ans au lieu de 5 ans du renouvellement des prothèses auditives, comme en France et dans la plupart des pays européens.

Comme le permet la législation française, je vous conseille très fortement d'essayer plusieurs types de prothèses avant tout achat (trois semaines, gratuitement même avec moulage du conduit auditif). Plusieurs devis sont aussi vivement conseillés pour un même type de prothèses.

## Conclusion

Ces quelques lignes d'explication vous ont convaincus ? Alors ne tardez pas à prendre rendez-vous avec votre ORL préféré pour tester votre audition !

Si vous avez des difficultés à obtenir un rendez-vous rapidement en France, sachez que certains centres de soins à Bruxelles offrent plus de possibilités (CHIREC, Médicis, etc.).

Je reste à votre écoute  pour tous renseignements complémentaires qui se limiteront à mon expérience personnelle sur les prothèses auditives ! ■

# Une Union européenne plus "géopolitique" ne peut pas être une union moins démocratique

par Hervé Moritz, Président du Mouvement européen - France



La guerre d'agression menée par Vladimir Poutine en Ukraine a été un électrochoc. Depuis plus d'un an, les tabous tombent. Les Etats européens se réarment, les gouvernements revoient leurs positionnements

stratégiques, l'OTAN se renforce. L'Union européenne soutient l'effort de guerre ukrainien et adopte des paquets de sanctions successifs contre le régime de Vladimir Poutine dans une unité sans faille qu'il faut saluer.

L'Union européenne, probablement restée trop longtemps la belle endormie, s'est enfin réveillée dans un monde qu'elle découvre dangereux. Nous le savions dès l'origine de la construction européenne, mais nous l'avions oublié : tant que nous aurons un voisin aux vellétés impérialistes, au régime autoritaire et aux discours nationalistes, il n'y aura pas de sécurité possible en Europe.

C'est un tournant que connaît aujourd'hui l'Union européenne, qui doit répondre à présent aux enjeux géostratégiques qui préoccupent ses Etats membres et les citoyens du continent. A la tête de l'exécutif européen, la présidente Ursula von der Leyen soutient

l'idée d'une véritable "Commission géopolitique". Bien loin de l'idée d'une Union résumée à un grand marché ouvert au "doux commerce" international, les dirigeants européens réaffirment les uns après les autres que l'Europe est avant tout un projet de valeurs, celles de paix et de démocratie, reposant sur le respect des droits fondamentaux des individus et l'état de droit. Les chefs d'Etat et de gouvernement défilaient d'ailleurs les 16 et 17 mai à la tribune du Sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavik pour rappeler les valeurs qui les unissent et l'union des démocraties du continent pour les défendre.

Si nous reconnaissons tous la nécessité de renforcer l'Union européenne dans sa dimension géopolitique, c'est-à-dire de développer ses capacités en matière de politique étrangère et de défense commune, encore faut-il lui donner sa chance et qu'elle la saisisse pleinement.

Certes, la problématique de l'incarnation des institutions de l'Union est un sujet ancien. La présence renforcée de leurs représentants sur la scène internationale est perceptible. Elle s'illustre même dans la concurrence stérile entre le président du Conseil européen et la présidente de la Commission européenne dans les représentations de l'Union à l'international. Pourtant, l'Union comme un acteur géopolitique est encore un enfant sous la tutelle de ses Etats membres les plus puissants.

Bien des exemples témoignent de ce géant économique resté un nain politique dans le grand désordre mondial. Les derniers en date sont par exemple la visite en Chine du président français Emmanuel Macron, qui a tenu à ce qu'Ursula von der Leyen fasse partie du voyage. Son rôle dans la visite officielle fut réduit à la portion congrue. Le protocole chinois ne lui a d'ailleurs accordé que peu d'importance. Autre anomalie, lorsqu'au début du mois de février, les ministres français et allemand, Bruno Le Maire et Robert Habeck, s'envolent pour Washington. L'Inflation Reduction Act voté par le Congrès américain menace alors directement l'économie de l'Union dont les conséquences pourraient être désastreuses. Pourquoi seuls les ministres français et allemand ? N'y a-t-il donc aucun commissaire pour défendre les intérêts commerciaux des citoyens de l'Union ?

L'Union européenne ne peut pas rester en retrait de la scène internationale, toujours cantonnée au second rôle derrière les diplomaties des Etats membres.

L'Union européenne au XXIème siècle ne manque pas de défis auxquels elle doit apporter des réponses. Regain des tensions internationales, guerre à son voisinage le plus proche, lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, préservation de ses valeurs, sont autant de défis auxquels les Etats seuls ne peuvent pas répondre, et donc sur lesquels l'Union est attendue au tournant par ses 450 millions de citoyens. Toutes les enquêtes d'opinion le montrent d'ailleurs.

Nous savons que nous avons besoin d'une Union plus politique, mieux dotée, en capacité de défendre et de promouvoir ses valeurs dans le monde. Elle doit se transformer pour réussir l'élargissement aux pays qui attendent depuis déjà bien longtemps dans l'antichambre de l'Union. C'est un gage de sa crédibilité et de sa capacité à diffuser les valeurs qui nous unissent. Elle doit changer son fonctionnement pour répondre à de nouvelles ambitions dans des domaines stratégiques majeurs tels que la défense, l'énergie ou la politique étrangère.

Dans cette transformation qui s'impose, veillons à ce que l'Union européenne ne soit pas moins démocratique sous prétexte d'efficacité ou de flexibilité. Qu'elle ne se réduise pas au simple concert des nations. Une Union plus "géopolitique" ne peut pas être une union moins démocratique.

Dans le contexte de vives tensions internationales, le Conseil européen reste au centre du jeu, privilégiant de plus en plus les accords intergouvernementaux dans le huis-clos des réunions des chefs d'Etat et de gouvernement, préparées par les diplomaties nationales. Au passage, les dirigeants des Etats membres marginalisent les institutions de l'Union, et en particulier le Parlement. Ils mettent de côté pour motif d'urgence le fonctionnement démocratique sur lequel nous avons fondé la légitimité de l'Union.

Au contraire, si l'Union doit s'affirmer comme un acteur géopolitique mondial, elle doit s'appuyer sur cette légitimité démocratique propre et la renforcer, non pas sur celle de ses Etats, où les plus puissants parviennent toujours à privilégier leurs intérêts. Les décisions de l'Union doivent rester bien plus le résultat des débats des représentants élus par les Européens, garant de l'intérêt général de tous, que le fruit des arrangements des diplomates des capitales nationales.

C'est la condition de l'efficacité de son action, de la solidité de ses politiques et de sa légitimité à jouer un nouveau rôle sur le devant de la scène mondiale. ■



Sommet de European Political Community à Bulboaca (Moldavie, 1<sup>er</sup> juin 2023)

# Les débuts de l'harmonisation pharmaceutique européenne

par Fernand Sauer

**La Commission vient de proposer une réforme majeure de la législation pharmaceutique.** C'est l'occasion de revenir sur les années pionnières (1980/1990) qui ont vu l'émergence de cette législation. Ce mouvement a précédé puis confirmé l'affirmation des compétences de santé publique de l'Union européenne. Il a initié un processus original d'harmonisation avec les États-Unis et le Japon, puis ensuite au plan mondial. Il a permis la création en 1995 d'un système européen d'autorisation de mise sur le marché et d'une agence décentralisée pour l'évaluation des médicaments à usage humain et vétérinaire (EMA)<sup>1</sup>.

Le principe d'une autorisation préalable à la commercialisation des médicaments avait été acté en 1965 mais les premières mesures concrètes de mise en œuvre ont attendu la fin des années 1970. C'est dans ce cadre que j'ai été recruté pour piloter un premier comité scientifique d'experts nationaux, le Comité des spécialités pharmaceutiques, puis le Comité des médicaments vétérinaires.

La division qui m'a accueilli au sein de la DG III "Marché intérieur et Affaires industrielles" avait hérité de dossiers résiduels, depuis les passeports, les timbres-poste jusqu'aux médicaments. L'on m'avait tout de suite averti : l'imbrication des politiques industrielles, sanitaires et sociales faisait du dossier pharmaceutique un cas désespéré au sein du marché intérieur, comparé à l'alimentaire, la chimie, ou l'automobile.

Les complexités techniques de ce dossier nous ont conduit à développer, avec les autorités nationales, des initiatives scientifiques avec l'aide de plusieurs groupes d'experts. Les chercheurs de l'industrie, les sociétés savantes et les représentants des consommateurs (BEUC) ont largement participé aux fréquentes consultations lancées dans ce cadre.

De nombreuses normes scientifiques (guidelines) pour interpréter les exigences réglementaires ont été développées. Dans des brochures de l'Office des publications, nous faisons régulièrement la compilation de normes pour les essais de qualité, de sécurité et d'efficacité des médicaments, précurseurs des textes législatifs qui allaient suivre.

La petite "Unité pharmaceutique" que j'ai dirigé à partir de 1984 regroupait des collègues particulièrement dynamiques, entre autres : Patrick Deboyser, Robert Hankin, Marie Donnelly, Philippe Meyer, Patricia Brunko, sous la bienveillante supervision de notre directeur général, Fernand Braun. Lisa Tzavara, archéologue et ex-officier de liaison avec la résistance grecque, gérait les nombreuses réunions d'experts qui se tenaient alors place Rogier. Ces experts, payés sur place, devaient résister aux tentations offertes par les casinos et autres amusements du "red light district". Cette unité nomade allait migrer à de nombreuses reprises à la périphérie de la DG III, notamment aux Nerviens et rue Froissart, dans un appartement privé avec cuisine et salle de bains. Le courrier nous était livré par taxi et nous avons hérité d'un drapeau européen qu'il a fallu scier pour tenir sous le plafond de nos étroits locaux.

Lors d'une réunion de direction, nous avons été sommés de proposer dans la semaine des idées pour l'achèvement du Marché intérieur en 1992. Mes collègues chefs d'unité vétérinaires en avaient bien rigolé. Naïvement, j'y ai cru et avancé nombre de propositions assorties d'un calendrier très strict. Cela nous obligeait à présenter assidument les projets annoncés, mais heureusement sans les coûteuses études *ex-ante* qui allaient par la suite entraver le pouvoir d'initiative de la Commission. Encore fallait-il convaincre la Conseil à l'unanimité. Le Parlement s'est montré un allié précieux pour surmonter les réticences initiales de certains États.



Dès 1986, le Conseil adopte un premier lot de directives en faveur des médicaments issus de la biotechnologie et délègue à la Commission le soin d'adapter au progrès technique les annexes de ces textes. Fin 1988, le Conseil légifère sur la transparence des mesures de fixation des prix et de remboursement des médicaments. En 1989, une deuxième vague de directives couvre des domaines présentant des difficultés techniques ou éthiques (vaccins, radio-pharmaceutiques, dérivés du plasma humain, génériques). Les bonnes pratiques de fabrication s'imposent aux médicaments produits ou exportés du territoire européen, munis du certificat OMS de qualité.

En 1992, le Conseil adopte une dernière vague de directives pour un usage rationnel des médicaments et pour sécuriser le circuit pharmaceutique : distribution en gros, délivrance sur prescription, étiquetage et notice, publicité, homéopathie. Un règlement étend la protection par brevet pour compenser les longs délais de recherche. En 1993 le règlement fondateur de l'EMA fait sauter le goulot d'étranglement de certaines autorisations nationales protectionnistes. Dans certains pays ces autorisations servaient aussi à alimenter les caisses de partis politiques, comme en Italie, où le ministre de la Santé et le directeur de la Pharmacie, liés à la loge P2 finissent en prison pour corruption.

La pharmacopée européenne rassemble 47 pays et connaît un rayonnement mondial pour la qualité des ingrédients pharmaceutiques. De difficiles négociations pour la révision de cette convention du Conseil de l'Europe ont été menées, afin de recueillir l'accord des pays tiers et obtenir la décision d'adhésion de nos propres États membres. Nous avons signé un contrat pluriannuel pour soutenir le programme

de standardisation biologique et encourager la collaboration entre laboratoires nationaux de contrôle des médicaments. Le Conseil me chargea de signer les instruments de ratification pour l'adhésion de la Communauté européenne le 1er juin 1994 à Strasbourg.

Après plusieurs missions aux USA et au Japon pour explorer les obstacles aux échanges, nous avons obtenu un premier rapprochement. C'est à Bruxelles, en avril 1990, que j'ai présidé la réunion constitutive des Conférences internationales d'Harmonisation (ICH), des exigences d'essais des médicaments avec les USA et le Japon, dans un partenariat avec les chercheurs de l'industrie. Durant les années 1990, de grandes conférences "ICH" ont réuni plusieurs milliers de scientifiques. Dans ce processus, la Commission, puis l'EMA ont fait appel aux membres de comités scientifiques européens. Plus de 60 normes internationales inspirées des textes européens avaient été finalisées en 2000, couvrant les 3/4 du dossier de recherche, et permettant de réduire la répétition de tests chez l'homme ou l'animal et de contenir les frais de recherche. Depuis, l'accent a été mis sur la mise à jour de ces normes trilatérales et leur dissémination au reste du monde. Le Conseil ICH, formalisé depuis 2015, regroupe l'UE, les USA, le Japon, 17 autres pays et 36 observateurs (<http://www.ich.org>).

En 2001, la codification de toutes les dispositions concernant les médicaments humains et vétérinaires est achevée. Partant de traditions pharmaceutiques très diverses, l'Europe a ainsi réussi à unifier en quelques années seulement cette importante législation. Face au COVID, la coopération entre États membres, EMA et Commission a été exemplaire. C'est de bon augure pour la négociation de la nouvelle réforme qui s'annonce. ■



<sup>1</sup> EMA : une agence européenne pour évaluer les médicaments, L'Info N°43, décembre 2021

## Une Europe bien affranchie... par Philippe Tabary

On ne le répètera jamais assez : pour croire en l'Europe, il faut la vivre au quotidien. D'autant qu'on oublie vite les mesures simplifiant la vie et que la rancune est tenace envers ce qui bloque encore au quotidien. Ainsi dans nos contrées frontalières la simple vision d'un douanier suscite souvent la question : "À quoi ils servent, ceux-là : y a plus de frontières !". L'idée est générale, la réalité plus circonspecte : il y a encore, et il faut garder, des frontières, certes immatérielles, pour éviter la fraude, avec tous ses dangers pour l'économie, la santé, la sécurité. Peu à voir donc avec les anciens blocages, lointains héritages des taxes intérieures, dont la célèbre gabelle.

Mais un morceau avalé n'ayant plus de goût, rares sont ceux qui réalisent qu'on ne s'arrête plus qu'épisodiquement aux frontières, où, avant 1993, il y avait des barrières systématiquement baissées. De même a-t-on très vite oublié les simplifications et la transparence nées de la monnaie unique. Qui réalise que dans son nom, il y a la notion d'Europe ! Mais cela ne doit pas être prétexte à relâcher l'effort de simplification. En gardant les particularismes nés de l'histoire, mais en minimisant les effets négatifs, générateurs de tensions et souvent de surcoûts pour les entreprises comme pour les particuliers.

Ainsi en est-il de l'affranchissement du courrier. C'était jadis un acte essentiel de la communication économique et administrative. Aujourd'hui, le mail est passé par là et il accroît la souplesse des échanges, leur vélocité, leur sécurité même. Reste toutefois le bon vieux courrier, qui se restreint comme peau de chagrin mais ne disparaîtra jamais tout-à-fait. Et là, un effort d'européanisation devrait être fait ou, plus exactement, refait. Voici quelques années en effet, les ministres des Postes avaient décidé que tout le courrier à destination des Etats membres serait affranchi au tarif du courrier intérieur.

Cette décision unifiait le marché postal, et simplifiait le quotidien : plus besoin de s'interroger sur la destination et le tarif : le Jutland ou l'Alentejo bénéficiaient du même tarif que le Limousin ou la Sardaigne. Cette avancée allait dans le sens d'une simplification administrative toujours bienvenue. Nous avons même suggéré

d'aller plus loin en acceptant que le courrier posté dans l'Union puisse être affranchi avec les timbres de n'importe quel pays dans n'importe quel autre. Il en aurait ainsi été fini de l'éprouvante course au bureau de poste dans des hauts lieux touristiques où les cartes postales prolifèrent, mais où les carnets de timbres, pour ne pas parler des vignettes de collection, sont aussi rares que l'ombre et la fraîcheur ! Cela aurait de surcroît facilité la tâche des voyageurs d'affaires ne disposant que de timbres de leur contrée d'origine. Au total, pas sûr qu'un pays y aurait gagné plutôt qu'un autre, les économies d'échelle compensant les manques à gagner.

Hélas, la mariée était trop belle ! Quelque temps plus tard, subrepticement, les ministres revinrent sur ce "marché unique postal", sans doute histoire de mieux faire passer des augmentations de tarifs. Et dès lors l'Europe postale resta dans les limbes. Ne serait-il pas temps de revenir sur cette décision à contre-courant ? Ce qui n'obérerait en rien la possibilité pour chaque pays (même le Vatican, Andorre, Monaco, Saint-Marin) d'émettre ses propres vignettes, pour le plus grand bonheur des philatélistes. Et pour la facilité du correspondant isolé, ainsi mieux affranchi de savoir son courrier correctement et promptement timbré ! ■



## MEMOIRE Un "Stolperstein" pour un "Juste parmi les nations" par Francis Gutmann



Strasbourg 11, rue de la Nuée Bleue, un "Stolperstein", un pavé de 10 centimètres de côté, est posé dans le sol, la

face supérieure recouverte d'une plaque en laiton qui honore la mémoire d'une victime du nazisme. Ces "pierres d'achoppement" sont la création de l'artiste berlinois, Gunter Demnig et sont usuellement posées devant l'ancien domicile de personnes déportées et assassinées dans les camps de concentration et d'extermination pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Pour la première fois en France, cette pierre a été posée en souvenir d'une personne non-juive qui a œuvré pour sauver des Juifs pendant la guerre, en les cachant ou en leur fournissant des faux-papiers, ce qui a été le cas d'Alfred Thimmesch ; il est nommé "Juste parmi les Nations", un titre attribué, après des témoignages précis, par le mémorial de Yad Vashem (Jérusalem) aux personnes non-juives qui ont sauvé des Juifs des persécutions antisémites, mettant leurs propres vies en danger.

Ce pavé est posé devant l'ancien Hôtel de Police de Strasbourg où Alfred Thimmesch débuta sa carrière de policier en 1923. Lors de l'exode et l'évacuation vers le Sud-Ouest, Alfred Thimmesch et sa famille furent accueillis à Périgueux, puis à Voiron (Isère),

où il poursuivit sa carrière policière. Après l'annexion de l'Alsace et de la Moselle (juin 1940), Alfred Thimmesch refusa de rentrer à Strasbourg et s'enrôla dans la Résistance. De nombreuses familles juives étaient réfugiées en Isère, avec l'espoir de passer en Suisse. Danielle Bijaoui, jeune fille en 1940, a témoigné à cette cérémonie, "ma mère alla au commissariat munie de sa carte d'identité tamponnée du mot "Juif" demander des tickets de rationnement. Alfred Thimmesch réagit vivement : "Vous êtes folle de venir ici avec ça, vous allez être arrêtée. - Mais Monsieur, nous n'avons pas d'argent pour nous nourrir - Revenez demain". Le lendemain elle récupéra sa carte d'identité : le mot "Juif" avait été enlevé. Il fit de même pour de nombreux réfugiés. Alfred Thimmesch était conscient des risques qu'il prenait pour lui et sa famille. Un milicien le dénonça à la Gestapo, entraînant son arrestation puis sa déportation au camp de Mauthausen (Autriche) où il fut assassiné dans d'atroces conditions.

Son fils, Michel Thimmesch insiste sur le rôle de la transmission car "les jeunes ont tendance à penser que tout ça s'est passé aux temps préhistoriques". Ce pavé est symbolique pour lui comme seul lieu de mémoire.



Ce petit pavé posé pour interpeller les passants et tout Européen de passage à Strasbourg, est un acte contre l'oubli. Ce combat pour la mémoire est une base du traité sur l'Union européenne, dont l'article 3 nous rappelle que "L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples". ■

### Une cérémonie particulièrement émouvante pour moi

Cette cérémonie officielle, en présence de nombreuses personnalités, organisée par l'association Stolperstein 67, eut une résonance particulière pour moi. Mon père, après avoir combattu dans l'armée française, avait pu passer en Suisse et y séjourner dans un camp de travail avec son père et ses frères, suite à la déportation de ma grand-mère à Auschwitz. Ma mère avait été cachée par une famille de Justes dans un village proche de Périgueux, après la déportation de sa sœur, à Auschwitz également. Ces deux drames ont marqué ma famille et sont très certainement à l'origine de mon engagement européen.

# Téledétection spatiale en agriculture

par Jean-Meyer Roux

*Les années 1970 ont vu l'apparition des satellites américains d'observation Landsat couvrant tout point de la planète. L'application la plus médiatisée a été celle de la prévision des productions agricoles soviétiques gardées secrètes par l'URSS.*

Le principe de la téledétection est simple, c'est une photo numérisée dans plusieurs bandes spectrales jaune, rouge proche infrarouge... En pleine photosynthèse, une plante couvrant le sol absorbe la lumière et dans le rouge la valeur réfléchiée est donc quasiment nulle. Dans le jaune, un colza ou tournesol en floraison aura une valeur forte. Dans le proche infrarouge un gazon vous éblouirait, valeurs réfléchiées fortes, un sol nu non. Notre œil ne voit pas dans l'infrarouge mais le capteur infrarouge, lui, le voit. Un bon photo-interprète, voire l'intelligence artificielle, peut donc interpréter ces données pour dire quelle est la culture. L'autre caractéristique en est la résolution, la taille de l'élément au sol sur lequel porte l'information. Elle n'était que de 80 m pour les premiers Landsat ce qui ne permettait une application que pour les très grandes parcelles agricoles, URSS, Etats-Unis, Brésil. Elle est déjà de l'ordre du mètre ou moins pour les satellites militaires.

Agronome statisticien au ministère français de l'Agriculture, marié à une Américaine, je suis accepté comme visiteur pendant un an à l'US Department of Agriculture en 1980 où sont réalisées ces prévisions de récoltes mondiales. L'objectif est double, améliorer les statistiques agricoles publiques par introduction de ces

nouvelles techniques, mais aussi participer avec le Centre national d'Etudes spatiales (CNES) à la définition et aux applications futures du satellite Spot (France, Belgique et Suède) qui sera lancé en 1986. Plus simple pour les signatures spectrales limitées à trois, ce capteur est par contre plus précis, 20 m au sol et il a surtout une capacité à se dépointer de la verticale au sol de son orbite pour viser une cible de 60 par 60 km ce qui permet une grande répétitivité d'observation.

Des équipes de recherche téledétection existent au Centre Commun de Recherche (CCR) d'Ispra depuis la reconversion de ce centre en des activités non nucléaires. Comme dans toutes les équipes avancées, la recherche fondamentale porte sur les signatures spectrales des objets, c'est-à-dire associer à un objet ou une culture ses valeurs de réflexion qui théoriquement vont permettre une classification automatique des pixels et donc une cartographie de ces objets. Elle va s'avérer décevante face à la complexité du vivant.

Cherchant à rester dans ce domaine, je suis recruté au CCR en mars 1987 pour définir et mener un programme de recherche décennal sur l'amélioration des statistiques agricoles de l'Union européenne peu précises surtout en matière de prévision de récoltes. Ce programme nommé MARS STAT est soutenu et contrôlé par la DG VI Agriculture, Eurostat et les Etats membres. Il est fort bien doté avec une équipe de douze agents et six millions par an de crédits spécifiques malgré un certain scepticisme ambiant sur la possibilité de résultats.



Présentation par l'auteur du projet MARS à la commissaire à la Recherche, Édith Cresson.

Tirant parti des applications opérationnelles américaines et de l'échec de ces cartographies purement automatiques, le programme va inclure des observations sols complémentaires ainsi qu'un modèle agro-météorologique de prévision des rendements qui va s'avérer essentiel. Profitant des avancées technologiques du satellite Spot, on va surtout utiliser la répétitivité des observations sur un même échantillon de sites européens représentatifs. Au fur et à mesure de l'acquisition d'images sur les sites, et des sorties du modèle agro-météorologique, des informations de plus en plus précises sont fournies à Eurostat DG VI et aux Etats membres.

Le succès de l'opération va conduire une autre branche de la DG VI Agriculture, responsable des subventions, à tester des méthodes similaires pour ses propres besoins. Une étude est menée en 1990 sur le contrôle des subventions de blé dur en Sicile et Grèce du Nord, seule culture subventionnée à la surface et pour lesquelles les services de la DG VI ont quelques inquiétudes. Ce d'autant qu'il est vivement proposé de basculer sur le même système de subvention pour les autres cultures. Le blé dur se différencie bien sur une période d'environ 15 jours, fin juin, par image satellite des autres cultures. Les résultats sont surprenants, aussi bien pour la Sicile par l'ampleur des différences observées entre déclaration et surfaces observées, environ 50 millions d'euros de fraudes, qu'en Grèce. En Grèce, il y a au contraire plus de blé dur que de

subventions demandées probablement faute de cadastre pour les déclarer.

En 1992, le système de subventions est modifié pour basculer, de fait, sur une déclaration des surfaces de toutes les cultures ou jachères par les agriculteurs eux-mêmes en utilisant des portions d'images satellites comme support de déclaration. Des images satellites sont programmées sur certains sites de contrôle permettant de confronter la déclaration de l'agriculteur avec la photo interprétation de ces images. Si des anomalies sont remarquées, il est demandé à l'administration locale de faire un contrôle de terrain. Un de ces contrôles a fait la "une" d'un journal local. Une parcelle indiquée jachère par l'agriculteur est photo interprétée tournesol. Il s'agissait en fait de repousses du tournesol de l'année précédente sur une jachère et non d'une fausse déclaration. Une telle publicité a été probablement plus dissuasive que de nombreux contrôles.

La téledétection spatiale avait donc acquis ses lettres de noblesse au sein de la Commission. Au cours du temps, les Etats membres en ont repris le contrôle et ont le plus souvent substitué les photos aériennes aux images satellites. Le CCR continue depuis lors de fournir des informations actualisées sur l'agriculture européenne. Les mêmes méthodes ont pu être étendues à d'autres domaines, les risques d'inondations, de sécheresse, de feux de forêts ainsi que les crises humanitaires. De simple utilisatrice, la Commission est devenue maintenant productrice de données d'observation de la terre avec son propre programme Copernicus ouvrant un chapitre nouveau dans la téledétection spatiale européenne. ■

# La Femme européenne au Moyen Âge

par Danae Penn

De nombreux chroniqueurs du Moyen Âge n'ont jamais pris en considération la place de la femme. Prêtres et moines alléguaient que l'infériorité intrinsèque de la femme était une conséquence naturelle du désir d'Ève. Ils ne savaient que peu de choses au sujet des femmes.

Les livres d'histoire traitant de l'Europe au Moyen Âge étaient auparavant écrits par des hommes qui évoquaient principalement les rois, les batailles et la vie publique. Pour les historiens du dix-neuvième siècle, les femmes du Moyen Âge étaient opprimées, soumises, dépendantes à part entière de leur époux ou de leur père, leur contribution se limitant à entretenir le foyer et élever les enfants — tout comme les épouses de ces mêmes historiens.



Olga de Kiev

Cette vision caricaturale persistante du rôle de la femme date non pas de l'époque médiévale, mais bien du dix-neuvième siècle. Ce n'est que vers la fin du vingtième siècle que l'on compte, parmi les rangs des historiens, des femmes (Sophie Cassagnes-Brouquet, par exemple) qui constatèrent, à travers l'étude de tableaux médiévaux et à l'aide de déductions découlant du bon sens, que bien des femmes au Moyen Âge menaient des vies actives et indépendantes, travaillant au château, à l'échoppe ou à la ferme, aux côtés de leurs époux ou non.

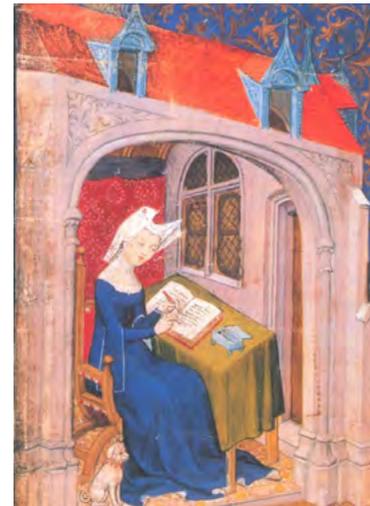
Mais aujourd'hui encore, films et séries télévisées se déroulant au Moyen Âge dépeignent des reines et demoiselles de l'aristocratie sauvées des flammes ou de la guerre par de vaillants héros masculins. La réalité médiévale était tout autre. Il existe en Ukraine un modèle qui incarne le courage face à l'adversité : la princesse Olga de Kiev, sainte patronne du défi et de la vengeance en Ukraine. Elle joua un rôle essentiel dans la consolidation du

royaume médiéval de la Rus' de Kiev, ainsi que dans la conversion de sa population au christianisme, lors de sa régence (945-960). Kiev était alors une grande ville où fleurissait la culture, tandis que Moscou n'était encore qu'un village.

Les jeunes filles issues de la noblesse médiévale optaient souvent pour la vie de religieuse. Le rôle d'abbesse permettait à une femme compétente et dynamique d'exercer un réel pouvoir et d'avoir une influence sur les affaires publiques. Du fait de leur utilisation de l'autorité dont elles disposaient, les abbesses étaient d'ailleurs source constante de désarroi pour les évêques et les papes.

La plus célèbre de ces abbesses est sans doute Hildegarde de Bingen, qui laissa des écrits et des illustrations de ses visions mystiques (dues peut-être à des migraines). Elle écrivit des chants, un drame liturgique et correspondait régulièrement avec des papes, des empereurs, des rois, des religieuses et des ecclésiastiques de tous rangs. Intellectuelle de premier ordre de son temps, elle eut une influence considérable aussi bien sur les hommes que sur les femmes.

D'autres femmes puissantes se déclarèrent. L'héritière Marguerite Beaufort était aussi pieuse qu'Hildegarde, mais se démarquait d'elle de par sa malveillance et son ambition démesurée. Elle épousa Edmond Tudor à l'âge de douze ans et fut enceinte de lui peu après. Elle devint une propriétaire terrienne extrêmement riche et d'une grande dureté, rejetant les lois du roi Richard III, promulguées afin de protéger les métayers pauvres de propriétaires terriens peu scrupuleux comme elle. Elle ourdit un complot visant à remplacer le roi par son fils, Henri Tudor, afin de devenir plus puissante encore en tant que mère du roi. Elle m'a servi de modèle pour Dame Édith Senclar, l'un des personnages les plus sinistres de mes romans.



Christine de Pisan

Les femmes vivant en milieu urbain au Moyen Âge savaient lire et écrire ; les testaments d'époque indiquent qu'elles léguaient des livres à des proches. Les tableaux médiévaux de la Vierge Marie lors de l'Annonciation la dépeignent en train de lire un livre. Lorsqu'elle se retrouva veuve démunie à l'âge de 23 ans, Christine de Pisan fit de l'écriture son métier. Son œuvre *La Cité des dames*, parue en 1405, décrit trois types de "dames" : les dames riches et importantes, les épouses de commerçants et d'artisans, et les servantes et femmes de chambre. Son livre constitue une excellente source d'information concernant la vie indépendante des femmes au Moyen Âge.

Certains peintres médiévaux, comme Caterina dei Vigri, étaient des femmes, et la plupart des artistes qui créèrent des manuscrits enluminés étaient des femmes. Il y avait également des femmes parmi les rangs des musiciens et des troubadours de l'époque.

Des femmes médecins continuaient à pratiquer au Moyen Âge, notamment celles formées à l'école de médecine la plus réputée en Europe qui se trouvait à Salerne, en Italie. Des femmes exerçaient en tant que médecins et apothicaires en Angleterre, où les facultés de médecine d'Oxford et de Cambridge étaient relativement peu développées — l'accès à ces professions leur fut interdit lors des siècles qui suivirent. Inversement, la faculté de médecine de l'Université de Paris refusait de conférer le titre de médecin aux femmes. Un peu partout, les médecins de sexe masculin tournaient principalement leur attention vers l'astrologie et pratiquaient des tarifs élevés, mais il semblerait que la prière s'avérait être plus efficace que les horoscopes.

Les gens pauvres cherchaient conseil auprès de femmes âgées de leur communauté, qui avaient aidé d'autres personnes à guérir de diverses maladies et qui disposaient de connaissances en termes de remèdes à base de plantes. Lors des siècles suivants, ces femmes risqueraient d'être brûlées vives au bûcher en tant que sorcières.

Le brassage était une profession exclusivement exercée par les femmes. Tous les autres métiers étaient pratiqués conjointement par des hommes et des femmes, en tant qu'époux. Les tableaux du Moyen Âge nous apprennent que parmi les professions exercées par des femmes il y avait des libraires, des armurières, des relieuses de livres, des marchandes, des tutrices, des commerçantes, des agents de change, des brodeuses, des fabricantes de flèches, des maçonnes, des sellières, des jardinières ou des tondeuses de moutons. Elles effectuaient tout un éventail d'autres tâches physiques. La fauconnerie et les échecs faisaient partie de leurs activités de loisirs.



Si les paysannes n'avaient pas été des femmes compétentes et indépendantes, elles n'auraient pas été à même de survivre aux exigences et aux incertitudes de l'agriculture au Moyen Âge. Elles ne savaient ni lire, ni écrire, mais n'en avaient pas besoin. Jeanne d'Arc était une excellente cavalière et fit même preuve d'une réelle aptitude pour la joute, un divertissement d'hommes.

Notre notion moderne de la femme médiévale brosse le portrait de femmes qui dépendaient entièrement des hommes. Il est grand temps de remplacer cette idée reçue par la vérité des faits, qui est que les femmes faisaient partie intégrante de la société médiévale. ■

# Concilier deux enthousiasmes : l'Europe et la gouvernance locale...

par Marie-Claude Blin (Vice-Présidente)



La plupart d'entre nous ont éprouvé un réel plaisir à œuvrer, au quotidien, au sein de l'une des institutions européennes... Ce parcours n'a pas pour autant constitué un long fleuve tranquille, au gré des soubresauts de la politique internationale, tout comme des aléas de gouvernance interne des dites institutions. Mais la force de ce projet commun nous a portés tout au long de notre carrière européenne.

De nos jours, une vie professionnelle est souvent devenue, pour les générations qui nous suivent, une succession d'étapes, de projets parfois assez variés. Ce constat ne méconnaît en rien la valeur de nos jeunes collègues, en poste aujourd'hui. Ils et elles sont confrontés à des conditions de travail bien compliquées, sur le fonds (conséquences du repli sur soi des Etats-membres, grandes interrogations sur les rapports de force internationaux, défis planétaires) et la forme (inter alia, la gestion quotidienne en espaces ouverts, rythmée par le télétravail, les réunions à distance, les privant du "travail de couloir").

Ma retraite est arrivée en 2017. Mais qu'en faire ? Garder le contact avec vous, via l'AIACE, a été une piste incontournable. Notre récente et chaleureuse rencontre nantaise, rythmée par le séminaire des bénévoles, un comité et une assemblée générale en est un fructueux témoignage.

Le retour dans ma région dauphinoise a été marqué par un engagement local, depuis 2020 en tant qu'adjointe au maire de ma commune (7000 habitants environ) La Tronche, toute proche de Grenoble (voir INFO 41, page 18). Notre

petite commune, au cœur d'une métropole de 49 communes (450 000 habitants), dispose d'un atout majeur grâce à un CHU de 2 200 lits sur son territoire.

Le conseil municipal se compose de 29 conseillers dont 6 membres de l'opposition. Huit d'entre nous sont adjoint.es au maire. Parmi les huit adjoint.es au maire, je suis déléguée à l'urbanisme et aux droits du sol. Position pleine de défis !

Mes interlocuteurs sont :

- **nos administrés**, désireux de pouvoir faire évoluer ou préserver leur patrimoine immobilier, face à une réglementation changeante, et souvent suspicieux des décisions éventuelles de leurs voisins sur leurs propres biens. Il me faut jongler entre transparence, pédagogie, participation et respect des droits de propriété.
- **des services municipaux motivés**, mais en nombre insuffisant...
- **et des interlocuteurs institutionnels**, métropolitains et échelons locaux de l'Etat (autour du préfet, en direction départementale des territoires, des Bâtiments de France) ...

Au-delà de la satisfaction de contribuer à la vie et au processus décisionnel de ma commune, cet engagement de gouvernance locale à La Tronche, dans ma commune, est énergivore et implique une grande disponibilité envers mes concitoyens. Localement je constate un goût immodéré pour les réunions, qui me rappelle curieusement l'environnement administratif bruxellois. S'y ajoutent des astreintes d'élu(e)s



régulières d'une semaine 24/24 (célébrations de mariage, y compris in extremis au CHU, arrêtés de placement d'urgence psychiatrique, incendie, arbre tombé en travers d'une route nationale...); on en arrive à un quasi-full-time job.

Toutefois, ces deux volets, l'europeen et le local, ne sont-ils pas indissociables ?

Le lien aux territoires m'apparaît en effet indispensable pour, d'une part passer le "témoin européen", le rendre accessible et, d'autre part alimenter la réflexion par les contacts de terrain, avec la vraie vie.

Les cercles bruxellois, et par voie de conséquence, le projet européen, ballottés entre euroscepticisme, discours ambigus voire populistes, guerre à nos portes, crise énergétique et climatique ne souffrent-ils pas d'un désamour de la part de nos concitoyens ?

Et pourtant, il y a un réel potentiel de proposition, d'initiatives sur le terrain, en France comme ailleurs en Europe... Le travail de citoyens engagés, dans le cadre de la récente consultation sur l'avenir de l'Europe, en est une illustration. La question reste toutefois ouverte sur le passage en actes des travaux de cette consultation.

Comment créer et entretenir des vases communicants entre ces deux espaces, le zoom local et le grand angle européen ? Voici les pistes que mon expérience locale m'a apportées :

**En osant aller vers l'autre** : celui ou celle qui n'a pas quitté son coin de terroir comme celui ou celle qui a bourlingué au loin, a rencontré d'autres cultures, en accumulant des expériences contrastées, que ce soit en tant que décideur ou d'exécutant.

**En laissant parler l'autre** : oublier sa panoplie de "sachant" pour permettre une expression non technocratique en retour, bien souvent chargée de bon sens. L'échange permet alors, bien souvent, de percevoir un aspect jusque-là plus ou moins sciemment ignoré, alors qu'il mériterait sa place dans le débat...

**En s'ouvrant à l'intergénérationnel** : l'absence de filtre de l'élève, dès l'école primaire communale jusqu'aux étudiants (en l'occurrence Sciences Po Grenoble, école de management, cité scolaire internationale ou des écoles d'ingénieurs) peut nous révéler la valeur du parler-vrai, sans concepts ni mots ronflants. J'en fais l'expérience depuis 2017. Sans oublier les cercles locaux constitués de membres plus matures, qui ont suivi le déroulé du projet européen et peuvent aussi utilement exercer leur esprit critique.

**En parlant simplement** : l'eurocrate n'est pas un individu à part. Il est juste quelqu'un qui a connu et œuvré dans la salle des machines de l'Europe ; il ou elle en connaît les forces et les faiblesses et peut en témoigner, sans gêne, ni affectation.

**En utilisant les divers vecteurs de rencontres** : que ce soit par le biais d'un voyage scolaire, d'une conférence à la bibliothèque municipale, d'un débat après la diffusion d'un film, ou d'autres voies. Et comment faire remonter le résultat de cette cueillette d'idées ? Par des contacts avec le milieu associatif, avec les représentants élus (députés, etc...).

J'ai notamment à l'esprit ma participation à la création d'une association locale, née d'un groupe de physiciens du synchrotron grenoblois, monde intellectuellement bien éloigné du mien, moi qui suis juriste. Nous avons ainsi regroupé des représentants de l'université, de la recherche, des pouvoirs publics pour contribuer au débat énergétique européen.

C'est dans cette boîte à outils aux multiples entrées que je compte continuer à puiser, en maintenant ce lien entre enthousiasme local et européen.

À commencer par la prochaine échéance, les élections du Parlement européen, au printemps 2024. C'est quasiment demain. ■

# Abilympics 2023, Metz 10<sup>e</sup> édition

Une surprise (presque) inaperçue . . . par Franco Zampogna

**Par hasard, en février 2023, je tombe sur un article dans une revue locale de Metz annonçant une manifestation au nom étrange... "Abilympics 2023". Les organisateurs sont à la recherche d'interprètes bénévoles. C'est pour moi, le retraité de l'UE ; j'ai toute la vie devant moi.**

Contraction de "Abil(ity) et (O)lympics" cet événement international est une compétition professionnelle entre adultes porteurs de handicaps (appelés "compétiteurs") sur le modèle des Paralympiques, les Jeux olympiques pour personnes porteuses de handicaps. Cette édition 2023 se déroule à Metz en lieu et place de . . . Moscou. Elle réunit cette année 27 délégations du monde entier, 447 candidats et 47 métiers.

Trois pays de l'Union européenne (UE) font partie des 27 délégations : la France, la Finlande et l'Italie.

Plus de 350 bénévoles, parmi lesquels une équipe d'interprètes, sont mobilisés dans la région Grand-Est, Metz en particulier.

C'est le grand site de la foire aux Expositions de Metz (55 000 m<sup>2</sup> de surface) qui abrite les compétitions ouvertes au public, aux écoles et centres de formation. Aux Arènes de Metz, se déroulent les prestigieuses cérémonies d'ouverture et de clôture avec les remises des médailles d'or, d'argent et de bronze.

**27 Délégations**

Le graphique présente les drapeaux des 27 délégations participantes : Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Canada, Chine, Chine Taipei, Ouganda, Émirats Arabes Unis, Finlande, France, Ghana, Inde, Italie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Corée du Sud, Macao Chine, Malaisie, Mongolie, Maroc, Népal, Nigéria, Pakistan, Rwanda, Sénégal, Sri Lanka.

**CONTEXTE, PLANNING GENERAL**

47 métiers  
446 candidats

Le planning général est divisé en plusieurs sections : 47 métiers, 446 candidats, et des sections dédiées à la construction, à l'alimentation et aux médias.

## De quoi s'agit-il ?

Le principe est simple. Pendant deux jours, les 24 et 25 mars, pour chacun des 47 métiers, plusieurs compétiteurs de nations différentes s'affrontent sur des stands spécifiquement aménagés afin de produire un artefact, un service, une réalisation (en fonction des métiers) qui seront jugés selon des règles bien définies. Les compétiteurs d'une même nation, pour chaque métier, sont accompagnés d'un juge et de son interprète.

Un "chef-juge" français, pays hôte, assure la direction des équipes concurrentes et veille au respect des règles d'attribution des points. Quinze paramètres servent à départager les candidats : huit paramètres objectifs de type "oui/non" et sept subjectifs sur la base d'une cotation d'un à dix. Les délégations participantes de tous les métiers ont reçu à l'avance les sujets et les caractéristiques attendues des réalisations finales.

Me voilà affecté comme interprète au "chef-juge" de la compétition "vannerie" où deux compétiteurs sont appelés à produire un panier imposé et une création libre. Pour la vannerie par exemple, la forme de bordures ou de raccords, les finitions de tressage, les dimensions précises ont été préalablement testées et chronométrées auprès de l'École nationale d'Osiériculture et de Vannerie de Fayl-Billot en Haute-Marne, vénérable institution qui forme depuis plus d'un siècle les vanniers professionnels de France et des pays étrangers.

## Retraité-interprète-vannier : apprendre, toujours apprendre !

En vannerie deux nations sont en présence : Taiwan et la Corée du Sud, le Ghana s'étant désisté. La compétition est rude. Le "chef-juge" surveille le travail afin qu'aucune aide du public ou des juges nationaux ne soit apportée aux compétiteurs. Trois heures, chronomètre en main, sont accordées pour la réalisation imposée le premier jour ; de même pour la création, le jour suivant. Après chaque épreuve le groupe des juges nationaux, leurs interprètes, le "chef-juge" et son interprète attiré, se réunissent

pour accorder les points. Les débats sont houleux. Il faut tenir compte des particularités culturelles des juges nationaux et mon rôle reste fermement cantonné à l'interprétariat.



Je m'étais préparé en réunissant divers glossaires spécialisés de termes techniques anglais relatifs à la vannerie (basketry) qui m'étaient totalement inconnus malgré 23

années de travail à la Commission européenne et l'anglais comme langue principale de travail. Toutes les occasions de la vie sont bonnes pour apprendre. Ce qui est illustré ci-dessus a trait au métier de la vannerie mais il y en eut ainsi 46 autres avec parfois près d'une dizaine de compétiteurs par métier. Pour ces personnes porteuses de handicaps, obtenir une médaille revêt une importance capitale : de retour au pays, cette médaille est souvent un tremplin pour une meilleure insertion, des aides publiques, de la publicité. Je pouvais constater sur les stands, sueur et nervosité, dépassement de soi et concentration tant en poterie, manucure, broderie, réparation de vélos, boulangerie, massages, informatique, aménagement de jardins et d'autres encore, au total 47 métiers...

## Et l'Europe ?

Sur les 27 délégations présentes, trois seulement provenaient d'États membres de l'UE, ce qui m'a paru étonnant sachant que la convention internationale des droits des personnes handicapées, ratifiée par les États membres de l'Union européenne, dans son article 27 souligne le droit au travail des personnes handicapées sur la base de l'égalité avec les autres hommes et femmes. Parmi les "partenaires" de cette magnifique manifestation, mentionnons entre autres le concours "Un des meilleurs ouvriers de France", l'AGEFIPH (Association nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes handicapées), les Régions de France et le ministère du Travail. Je me suis interrogé sur un éventuel lien avec le CEDEFOP (Centre européen pour le Développement de la Formation professionnelle) et sur l'opportunité qu'il y aurait à valoriser des initiatives comme Abilympics auprès des autres États membres de l'UE. C'est peut-être une piste pour l'avenir.

## Concert international d'émotions

La remise des médailles s'est déroulée à la cérémonie de clôture, samedi 25 mars, dans une ambiance survoltée de concert de rock aux Arènes de Metz en présence d'une foule déchaînée. Sur un podium animé se succédaient les stars de la soirée. Leurs drapeaux nationaux étaient agités sur fond de rythmes entraînants et d'applaudissements nourris, de cris à chaque médaille, à chaque montée des marches également aménagées pour les chaises roulantes ou les béquilles.

Quelle ambiance ! Quelle émotion en voyant, par exemple, les trois concurrents or, argent et bronze s'embrasser, leurs drapeaux à la main : Chine populaire, Taiwan, Corée du Sud, trois personnes porteuses de handicaps montrant le bon chemin, le bon exemple à ceux qui, dirigeants politiques passagers, devraient s'inspirer de cette vertueuse fraternité qui doit construire une humanité pacifique et tolérante.

Illusion voire utopie, peu importe, le spectacle de ces personnes porteuses de handicaps, heureuses, sincères, chaleureuses et exprimant une joie sans retenue, m'a bouleversé car dans ce tourbillon d'agitation, j'étais le témoin privilégié d'une leçon de vie. J'étais en contact tangible avec les manifestations d'un idéal de fraternité. Le temps d'une trop courte expérience, une sorte de rêve de retraité-interprète-vannier . . . ■



Lien vers la cérémonie de clôture :

<https://abilympics-france.fr/medias/videos-abilympics/>

Lien vers Abilympics France :

<https://abilympics-france.fr/10e-internationaux-abilympics-la-france-remporte-29-medailles/>

# "Un écrivain aux convictions européennes" PIERRE ABÉLARD, NANTAIS par Ambroise Perrin



À la recherche de leur temps européen, INFO a évoqué les écrivains Gustave Flaubert, Zanna Słoniowska, Quentin Connu. En remontant à il y a 900 ans, aux sources de la littérature française, Ambroise

Perrin évoque l'apport du théologien et philosophe nantais Pierre Abélard à une pensée partagée, une philosophie globale qui traversa rapidement les frontières et nourrit des débats et des polémiques avec des dialecticiens venus de toutes les grandes villes de ce que l'on appelle aujourd'hui l'Europe.

Il est né à Nantes, exactement au Pallet, bien avant que la ville ne s'enrichisse du commerce des nègres, quand l'Afrique était une intrigue et l'Europe un bel horizon. Pierre Abélard n'est pas né pauvre ou esclave (nez pané) mais dans une famille noble et lettrée. Dans l'ordre alphabétique de nos poètes français, il est le premier ; il l'est aussi dans les cahiers d'écoliers et les livres sur le Moyen-Âge, nos chers *Lagarde et Michard*.

A 11 ans Pierre Abélard quitte sa Bretagne natale pour la prestigieuse école de Chartres, il étudie à Angers, Tours puis à Paris où de jeunes chevaliers de retour de la

première Croisade lui ouvrent les lointaines frontières des forces de l'esprit. Abélard se consacra rapidement à l'enseignement, sa pensée originale et sa philosophie non dogmatique lui donnant le surnom de "rhinocéros indompté". Son statut de moine ne freine aucunement ses ardeurs auprès de sa jeune élève de 16 ans, la très belle et très cultivée Héloïse, qui pratique le latin, le grec et l'hébreu, lit les auteurs antiques ignorés de l'enseignement officiel et compose des chants pour les goliards ; Héloïse est la première étudiante dans les *Arts libéraux*, un cursus uniquement masculin. Amour fou, partagé, tumultueux, relation ardente, attestée par une correspondance torride. Bientôt rondeurs, mariage secret, scandale, (c'est un garçon, beau comme une étoile filante et qu'ils nommeront Astrolabe, prénom hommage à la liberté, inventé sans être chrétien).

Abélard subit, par un chanoine scandalisé, une émasculatation en punition. C'est l'infamie, mais qui, pour cet intellectuel, se conjugua bientôt avec la gloire, cette passion devenant l'éloge de l'éducation des femmes et le mythe fondateur de l'amour libre, les jeux de l'amour et du savoir. Le père Abélard, qui jeune donnait la leçon à ses maîtres, devient un ecclésiastique dialecticien redouté et un théologien insolent. Il ouvre de nouvelles possibilités à la scolastique, ses cours font un triomphe, sa renommée devient, dirait-on aujourd'hui, européenne. Trois mille étudiants se pressent à ses leçons lorsque ses doctrines sont déclarées hérétiques au Concile

de Soissons. Avec Abélard, répètent ses étudiants, on comprend parfaitement le mystère de la Trinité.

Nous sommes au Moyen-Âge ! Pierre Abélard préconise l'égalité hommes-femmes, avec la fondation de l'abbaye du Paraclet, basée sur l'érudition, pour accueillir les femmes savantes ! Mais ses thèses sont censurées et ses livres condamnés au feu, son adversaire le plus redoutable étant Saint Bernard de Clairvaux. Les condamnations font parfois la célébrité, celle d'Abélard devient universelle, et l'univers à l'époque, c'est notre Europe. En faisant sortir le savoir des monastères, Abélard a été le précurseur des *Universités*, accueillant des philosophes de convictions parfois opposées, créant une richesse de débat avec ces *étudiants* qui allaient chaque année dans une autre ville, inventant pour ainsi dire... le programme *Erasmus* !

Abélard développe le concept d'Aristote, l'aporie, la contradiction insoluble dans un raisonnement. Cette impasse intellectuelle se transforme en ouverture lorsqu'elle sollicite des penseurs venant de tous les territoires ; ils forment alors une sorte d'*Union* dont la devise serait "*Unis dans la diversité d'argumentation*".

Son amour malheureux avec Héloïse contribua bien malgré lui à sa célébrité : *Héloïse et Abélard*, le couple mythique symbole de l'amour malheureux, mais plus fort que tout, passion charnelle puis remarquablement épistolaire, une affection

qui jamais ne faiblit, d'un couvent à l'autre. Abélard estima subir le juste châtement de Dieu; Héloïse, elle, exprimait sa révolte contre ce Dieu qui la faisait tant souffrir. Une correspondance en latin, tragique et sublime : "Pierre, je t'appartiens, et plus à toi qu'à Dieu". Héloïse fit des copies, en double, de ces lettres, qui seront publiées trois siècles plus tard !



Des triomphes auprès de ses étudiants aux trahisons des théologiens jaloux, une vie sereine était impossible. Abélard doit fuir chaque fois qu'il s'installe dans une abbaye, parfois sa vie est en danger. Le destin et la fermeture du cloître d'Héloïse permettront au couple de se retrouver. Mais Abélard ne renoncera jamais aux éclats de la renommée, celle d'être connu et commenté loin de toutes les frontières. Son ouvrage *Sic et Non* eut un énorme retentissement, cent cinquante-sept questions sur les contradictions de la Bible et

des Pères, qui fut "discuté dans les campagnes les plus reculées". Abélard fonda un ermitage, université aux champs, attirant pour une vie communautaire sans règle monastique une foule d'étudiants, se faisant maçons ou cultivateurs, et proclamant que la foi était abandonnée au profit de la raison !



On pratiquait la *disputatio* et la *lectio* pour une compréhension littérale, conceptuelle et doctrinale d'un texte. Un débat oral entre plusieurs interlocuteurs devant un auditoire, en trois parties : la *questio* formulée par le maître, un *opponens*, les objections et un *respondeus*, les contre-arguments. Toutes les arguties épuisées, le maître avance la *determinatio*, (un modèle toujours en cours

lors des réunions de conciliation pour les amendements d'un rapport législatif au Parlement européen, le lundi à 16h, avant les réunions de Groupe, afin d'établir les listes de votes dans l'hémicycle à Strasbourg). Dès le Moyen-Âge, lorsque l'écrit prit une écrasante domination sur l'oral, la place du maître (et aujourd'hui du rapporteur !) dans ces joutes de l'esprit pour des choix argumentés devint de fait prépondérante.

Un biographe d'Abélard précise qu'il meurt le 21 avril 1142. Et "Héloïse, qui n'avait jamais cessé de l'aimer, réclama sa dépouille et exprima la volonté d'être déposée dans la même tombe à sa mort". La légende dit qu'Abélard, pourtant mort depuis 22 ans, ouvrit les bras pour la serrer contre lui et la tenir embrassée pour l'éternité. ■

#### Ouvrages :

- Lettres d'Abélard et Héloïse (poche)
- Dialogue d'un philosophe avec un juif et un chrétien (poche)
- Lamentations. Histoire de mes malheurs (poche)
- Sic et Non (en latin, Nabu Press)
- Traités des intellections (édition Sic et Non)
- De l'Unité et de la Trinité (édition Sic et Non)
- Abélard ou la philosophie dans le langage (Cerf)
- Colloque international de Nantes, Pierre Abélard. (2015, Presses universitaires de Rennes, Jolivet et Habrias)



## Nathalie Loiseau<sup>1</sup>, l'autre visage de la politique européenne de la France ou Rastignac<sup>2</sup> en jupons ?

par Catherine Vieilledent



Dans Choisissez tout<sup>3</sup>, Nathalie Loiseau raconte un parcours improbable au sein de la diplomatie française jusqu'au sommet de l'État. Improbable, d'abord parce qu'elle n'est pas héritière mais surtout, peut-être, parce qu'elle ne renonce à rien. Haute fonctionnaire, elle aura tout de même quatre garçons. On se souvient de l'époque peu lointaine où une femme dans les institutions européennes se mariait, à la rigueur, mais s'abstenait de faire des enfants... si elle voulait une carrière. Sans être énarque, Nathalie Loiseau sera directrice de l'Ecole. Bref, elle brouille les pistes.

Finalement elle se trouvera à la tête de la politique européenne de la France au sein du gouvernement d'Emmanuel Macron en 2017. Voilà au moins un ouvrage qui annonce la couleur, et c'est tant mieux. Et qui s'adresse d'abord aux femmes, régulièrement enfermées dans le dilemme : "maternité ou vie professionnelle". C'est drôle, enlevé, personnel, mais dépourvu de l'amertume parfois stérile du féminisme, et éloigné de la colère qui a inspiré le mouvement Me Too (question de génération peut-être). L'objectif de l'auteure est moins d'ostraciser les hommes que d'inviter la jeune génération de femmes à ne pas renoncer avant d'avoir essayé. Et la gent masculine est vue comme inscrite dans la servitude volontaire du bureau, plutôt que dans l'épanouissement : accros du boulot, en proie à un doute secret sur leurs compétences, à qui un grand patron du Quai d'Orsay, un rien espiègle, adressait dans les couloirs le soir après 20 heures cette invite : "Messieurs, vous pouvez rentrer, l'heure du bain est passée !"

Car le regard de Nathalie Loiseau est acéré mais empathique : enfant, on lui reprochait déjà de vouloir tout ; elle fréquentait surtout les garçons, et d'abord ses frères. On dirait sans doute qu'elle fut un "garçon manqué", si elle n'avait pas joui en tant qu'enfant de la relative indifférence des adultes, et donc de liberté, comme elle ose l'écrire. Qu'il s'agisse des femmes musulmanes rencontrées dans son parcours de diplomate au Quai d'Orsay, ou des femmes africaines tombées victimes des promesses non tenues de la libéralisation de la société africaine, Nathalie Loiseau exprime une réelle tendresse pour ces femmes éduquées dans des univers socialement bloqués. Et on appréciera l'humour des pages qui décrivent l'accueil de la nouvelle promotion féminisée au Quai d'Orsay en 1986, quand une brochette de vieux messieurs, l'air consterné accueille les nouvelles recrues. C'est un morceau de bravoure qui ne saurait étonner que les naïfs !

1 Elle est aussi auteure de "La démocratie en BD" (2017), "L'Europe en BD" (2019) et "La guerre qu'on ne voit pas venir" (2022).

2 Eugène de Rastignac est un personnage d'Honoré de Balzac, dans La Comédie humaine. Jeune provincial, il s'installe à Paris, prêt à tout pour parvenir à intégrer la "bonne société", y compris en épousant la fille de sa maîtresse

3 Le Livre de poche, Paris, 2016, ISBN : 2253185515

# Le Vieil Homme et l'Horloge

Présentation par l'auteur du livre, Jacques Bonafons

Nathalie Loiseau voit d'abord que les filles souffrent du "complexe de Cendrillon", cette tendance à se soumettre à l'image renvoyée par les autres, qui explique leur inhibition quand il s'agit de postuler ou de faire valoir leurs mérites. L'auteure observe ainsi cruellement que les succès des filles à l'école ne servent en rien leur réussite professionnelle : leur présence est faible dans les grandes écoles, au regard de leur poids démographique et de leur profil scolaire et universitaire, qui est de qualité. Il y a eu ainsi jusqu'à 30% de filles à l'ENA ou dans les écoles d'ingénieurs, et à peine 40% de candidates. En tant que directrice de l'ENA, la seconde en fait, c'est un chantier qu'elle ouvrira.



Nathalie Loiseau et Jean-Claude Juncker, mars 2019 © European Union, 2019

Nathalie Loiseau est donc un contre-exemple, ni héritière ni énarque<sup>4</sup>, et les explications qu'elle donne de son parcours sont intéressantes et souvent savoureuses. On apprend ainsi qu'elle fut elle aussi une bonne élève, docile, discrète, silencieuse mais évoluant vers la contestation adolescente au lycée (la curiosité sans doute) et peut-être plus profondément dans l'ambition de tout faire, c'est à dire le refus de s'auto-limiter : réussir une vie de famille et une carrière, voilà un comportement à la limite de l'arrogance, à mille lieux du cynisme de certains et certaines. La carrière et les études, explique-t-elle, ont été menées en réaction contre sa bonne éducation de jeune fille, non en raison de ses succès scolaires. Ce n'est que très tard qu'on lui a parlé de son avenir professionnel, nous raconte-t-elle : dans ces années-là, on ne parlait que de celui des garçons.

On apprend aussi qu'un moteur essentiel a été moins l'ambition (qui aurait signifié programmer son parcours) que la réaction à des encouragements ou des attentes exprimées le plus souvent par des hommes : puisqu'elle a une mention très bien au Baccalauréat, un de ses frères la pousse à faire Sciences Po. Un supérieur décode pour elle les rites et coutumes du milieu diplomatique, un mentor dénonce son manque d'ambition et la met devant des défis. Elle aurait vécu un "complexe de Cendrillon" positif. Une des qualités de l'ouvrage est moins l'originalité de l'analyse peut-être que la franchise des conclusions et le refus de la langue de bois : "la parité ne va pas de soi", il faut cesser la discrimination positive en faveur des hommes. Le livre invite les femmes

à être une minorité agissante contre un statut qui ne les favorise guère. Prôner la diversité, c'est pousser au changement, y compris au profit des hommes prisonniers du conformisme social. C'est aussi, pour les femmes, faire de ces mêmes hommes des alliés, ce qu'ils sont souvent, passivement.

Et on se rappelle que Nathalie est devenue eurodéputée à l'issue des élections européennes de mai 2019 (liste Renaissance). Sur une courbe professionnelle là encore atypique puisqu'il est bien connu que l'Europe n'est guère en vogue parmi la haute fonction publique française. Le poste est difficile et un peu à l'ombre mais l'ambition sur le chapitre européen et l'énergie de sa titulaire sont bienvenues.

Il y a beaucoup à faire ! ■

Lorsque nous devons passer à l'heure d'été au printemps ou à l'heure d'hiver à l'automne, le progrès technique permet d'éviter les horribles manipulations d'aiguilles quand montres et horloges sont dites connectées à l'horloge atomique. Le changement d'heures occasionne à chaque fois des débats récurrents sur l'intérêt réel ou supposé de cette mesure sans qu'il soit nécessaire d'examiner l'aspect scientifique ou simplement technique d'une connexion automatique qui nous échappe. Apparemment le temps ne serait rien d'autre que ce que nous indique la montre ou l'horloge.



Et nous voici conduits à introduire la notion de l'espace, indissociable de celle du temps comme l'ont montré nos plus grands physiciens. Comment, quand et pourquoi certains peuples que nous connaissons bien se sont lancés à la conquête d'espaces plus grands, nous laissant en héritage esclavage, colonialisme et rancœurs des anciens dominés. Mais le besoin et la curiosité nous poussent aussi à explorer l'univers nous conduisant à toucher enfin cette lune qui me fascinait dès l'enfance sur son balancier lorsque

Pourtant, me trouvant dans la nécessité de remonter périodiquement son mécanisme je me mis à réfléchir en tournant la clé de la vénérable horloge familiale qui n'était pas télécommandée et dont le tic-tac avait rythmé la fuite du temps depuis la Révolution, époque de sa création. Le temps n'est-il vraiment que la suite des jours invariablement scindée à l'instant de minuit pour séparer le jour et la nuit, le passé et le présent ? Pourquoi ces catégories ne sont-elles pas étanches, le passé envahissant le présent ? Et quand, comment et pourquoi est apparue la notion du temps ? Quelles sont les étapes qui ont jalonné la mesure du temps, depuis le simple bâton fiché à la perpendiculaire du sol dont l'ombre portée par le soleil annonçait le cadran solaire, jusqu'à l'horloge atomique ? Plus précisément quelle est l'importance respective du soleil et de la lune par rapport à l'écoulement du temps ? Comment ces astres ont-ils donné naissance au sentiment religieux, à la philosophie puis à l'étude physique de l'univers ? Quelles relations entre notre temps particulier subjectif et le temps objectif général ? Comment l'humanité voit-elle sa place dans l'univers et plus particulièrement sur notre planète terre ?

je cherchais à arrêter le temps sous le regard amusé de mon père. Dans tout ce tohu-bohu de réflexions qui s'enchaînent autour du balancier de la vieille horloge y aurait-il une possibilité de remonter non pas à un être suprême mais à ce qui pourrait permettre simplement la cohésion et l'intercommunication de nos cerveaux, autrement dit une sorte d'identité qu'il nous faudrait je ne sais comment essayer de déterminer. Telles sont les raisons qui m'ont incité à écrire ce récit du vieil homme et de son horloge, où s'entrecroisent réflexions personnelles, sociologie, histoire, philosophie et physique ! Je ne suis pourtant ni sociologue ni historien ni philosophe ni physicien, ceci afin de rassurer le lecteur ou la lectrice. ■

*Le livre de 156 pages a été publié en février 2023 aux éditions Spinelle ([www.editions-spinelle.com](http://www.editions-spinelle.com)) au prix de 18 € (6 € en livre numérique). On peut le trouver également sur tous les principaux sites de vente en ligne : Amazon, Fnac, Decitre, Furet, etc. . .*

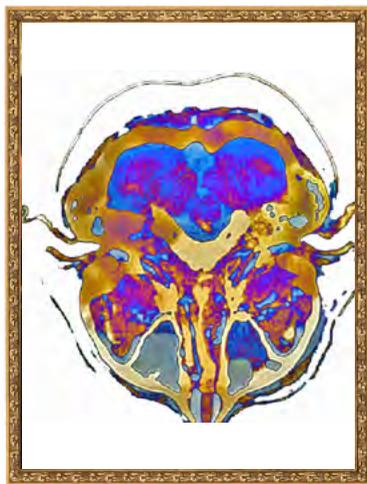
<sup>4</sup> L'ENA fut créée pour former un corps interministériel d'administrateurs civils et mettre un terme aux dynasties ministérielles.

## "Votre dernier souvenir de vie active professionnelle".

par Ambroise Perrin

Les derniers jours ne se ressemblent jamais, et du plus loin de l'oubli, le souvenir de celui où les portes du bureau se sont refermées (et qu'on a rendu les clés) a des reflets d'amertume ou de... rigolade ! Merci aux lecteurs d'Info d'avoir participé à cette première galerie photos dont le thème était donc "Votre dernier souvenir de vie active professionnelle". Voici trois clichés bien différents, qui racontent chacun une histoire simplement

personnelle, c'était le but du jeu. Pour la prochaine session, le thème de la galerie photo sera "Notre vie sentimentale après la retraite"... Osons des clichés pleins de véhémence, de désirs, de tendresse, et d'amours éternelles ! La date limite d'envoi est fixée au 11 novembre 2023 à l'adresse suivante : [galerie.photos.aiace.france@orange.fr](mailto:galerie.photos.aiace.france@orange.fr). La vie est belle comme le reflet d'un œil d'or dans un cadre de retraite, à vos appareils.



Christian salue tous les pensionnés en leur souhaitant une bonne santé !



Francis rêve de rencontrer à Waterloo les artisans de la Paix européenne.



Jacques devient artiste pour mettre en scène un coup de blues.

**Christian** est passé par la case "hosto" pour quitter les Institutions européennes, et ce n'est pas forcément un moment très agréable à raconter... mais avec un peu d'humour, et l'aide d'un logiciel pour colorer un cliché pris aux rayons X en coupe de sa petite personne, voici un souvenir de retraite qui rappelle que les aléas de la vie trouvent du réconfort dans la solidarité que l'on souhaite tous partager.

**Francis** était à Waterloo, ce n'était pas la retraite de Russie mais pour lui celle du Parlement européen. Il avait été invité, scène finale, par une société de communication avec laquelle il avait l'habitude de travailler, à la reconstitution de la Bataille du 18 juin 1815 ! Napoléon, Blücher et Wellington devisant tranquillement, deux siècles plus tard, d'un rêve d'Union préservant les peuples d'Europe de l'horreur des périodes de guerre ! Victor Hugo évoquera les Etats-Unis d'Europe.

**Jacques** a mis en scène "le jour d'après" pour théâtraliser le coup de cafard, "qu'est-ce que je peux faire, j'sais pas quoi faire ?" chantonne Jacques-Pierrot le Fou. Ana (Karina) lui a posé sur la tête une belle casquette, FDNY, devinez ? Le farceur propose Filiale Départementale des Névrosés du Yoga, Fier D'être le Nemo du Yellowsubmarine, Fédération des Dentistes Neutralisateurs de Yuccas, ou n'est-ce simplement que l'expression de son spleen de ne plus jouer au pompier des situations désespérées à la Commission.

## Appel à contributions

par Serge Lebel, Franco Zampogna, Jacques Vonthron

Le comité de l'AIACE France souhaite moderniser le site web "AIACE France" (<https://www.aiace-fr.eu/>) pour qu'il apporte à nos adhérents un meilleur service tant en termes de contenus, que par un accès plus intuitif à ses contenus.

L'objectif premier de ce projet est une plus grande facilité d'utilisation, avec un accès priorisé aux contenus les plus demandés, une lisibilité améliorée par une interface graphique plus esthétique, des mises à jour en trois langues (pour certaines sections).

L'objectif second est de réduire les tâches de gestion du site web, par la mutualisation via le site de l'AIACE-International, des contenus communs à toutes les AIACE nationales.

Pour ce faire, le comité propose de s'inspirer du site de l'AIACE international (<https://aiace-europa.eu/>), tout en y intégrant des contenus propres à l'AIACE France (tels qu'une section "Régions" pour les activités sociales et culturelles, les actions des Bénévoles, le vademecum AIACE France, l'enquête AIACE France, la structure institutionnelle locale, etc.).

Nous vous suggérons de consulter les 2 sites Web en question et les comparer : vous vous ferez plus facilement une idée des améliorations à proposer.

Le Comité souhaite vous associer à cet exercice de modernisation du site web de l'AIACE France. Il vous invite à transmettre au secrétariat de l'AIACE France ([aiace.france@wanadoo.fr](mailto:aiace.france@wanadoo.fr)) vos propositions d'améliorations de notre site web. **Nous comptons sur vos capacités d'innovation !**

Vos propositions peuvent toucher les sujets suivants (liste non exhaustive) :

- structure/architecture du site,
- priorités des informations,
- place et importance des informations nationales et régionales,
- esthétique du site,
- support et contacts ainsi que des "hyperliens directs" et/ou numéros de téléphone,
- tutoriels,
- autres propositions, suppressions, innovations, ...

Vos propositions seront analysées avec soin. Elles seront retenues lorsqu'elles apportent une plus-value en termes de service rendu informationnel, et qu'elles sont compatibles avec le modèle de référence, le site web de l'AIACE international.

**Le comité vous remercie de votre participation à ce projet d'intérêt commun à nous tous.**

**La date limite des contributions est le 1<sup>er</sup> octobre 2023.**

**La finalisation de cet exercice de modernisation est planifiée pour le printemps 2024.**

AIACE International



<https://aiace-europa.eu/fr/a-propos/>

AIACE France



<https://www.aiace-fr.eu>

## LE MOT DU **SECRETARIAT**



Jacques Babot,  
Secrétaire Général



Guénolée Legros,  
Secrétariat AIACE FR

**AVERTISSEMENT concernant un changement d'adresse** Pensez à communiquer à AIACE France tout complément ou changement d'adresse postale. En cas d'omission, les courriers (INFO, VOX, Annuaire par exemple) ce qui génère un travail supplémentaire tant à l'AIACE France qu'à l'international.

Nous vous rappelons que **vous êtes tenu(e)s de prévenir le PMO** de votre changement d'adresse,

- **soit par e-mail** : [pmo-pensions@ec.europa.eu](mailto:pmo-pensions@ec.europa.eu) pour les bénéficiaires

d'une pension d'ancienneté/  
invalidité et [pmo-survie@ec.europa.eu](mailto:pmo-survie@ec.europa.eu) pour les veuves/veufs et les orphelins,

- **soit par courrier** : **Commission Européenne - Unité PMO/4 - "Pensions" – B1049 Bruxelles.**

Indiquez votre ancienne adresse, votre nouvelle adresse, la date effective des changements ainsi que votre numéro de pension.

Si vous avez accès à EU Login, vous pouvez tout aussi bien encoder ces changements et fournir les pièces justificatives directement dans Sysper, toutefois sans oublier d'en informer AIACE France.

• **Rappel du changement de numéro de téléphone AIACE France** :

Le numéro de téléphone de AIACE France est le 07 67 61 44 43 (+33767614443 depuis l'étranger).

Les anciens numéros disparaîtront lors de notre prochain déménagement.

• **Rappel de la permanence du secrétariat** :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 heures 30 à 13 heures.

En dehors des heures de permanence, un suivi des messages est assuré sur une base régulière par des bénévoles. Les urgences sont traitées en priorité.

• **Comment créer une attestation depuis "Sysper Post Activité" ?**

Une méthode très simple pour obtenir en quelques minutes attestation fiscale, certificats administratifs divers, etc. . .

FLASHER ce QR Code



## LE MOT DE **LA RÉDACTION**



Jacques Vonthron



Michèle Thozet



Isabelle Tranchant

Que ce numéro de l'INFO apporte à celles et ceux qui n'ont pas pu être avec nous à Nantes, autant de bonheur que nous avons eu à le préparer et à le mettre en musique en parfaite symphonie . . . avec à la lecture Isabelle TRANCHANT et Michèle THOZET accompagnées de nouvelles recrues Annie JAVEL-FRAGMENT & Louis BAUMARD & surtout à la réalisation rédactionnelle Guénolée LEGROS.

Nous avons réduit le nombre de pages de ce numéro vu les contraintes de notre éditeur mais grâce à nos graphistes émérites nous avons amélioré et rajeuni sa présentation . . . nous sommes toujours en attente de suggestions d'articles pour nos numéros futurs.

Vous êtes toutes et tous convié(e)s.

N'hésitez pas à partager avec nous vos impressions sur notre magazine . . . c'est promis, nous publierions tout !

Merci de votre envoi de photos pour la prochaine exposition de notre galerie des lecteurs (voir page 44).

**Jacques VONTHRON, Rédacteur en chef**



Annie Javel-Fragment



Louis Baumard



Guénolée Legros

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONVIVIALITÉ





Assemblée générale AIACE France - 2 avril 2023 - Nantes

NANTES - "Éloge du Pas de Côté"  
par le sculpteur Philippe Ramette